25 janvier 2018

Courses à obstacles

ADDENDUM

A l'examen des Bulletins officiels publiés en 2018, certaines décisions des Commissaires de courses n'avaient pas été publiées, le présent addendum vise à corriger cette situation.

FRANCE GALOP

Direction Programme & Technique 46, Place Abel Gance 92655 Boulogne Cedex

ISSN 1241-2678

France Galop - Imprimeur

Quantité de tirage : 300 ex.

FRANCE GALOP

© 2018 - France Galop

Résultats des courses à obstacles

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

PAU

0539 001

Lundi 1er janvier 2018

Commissaires des courses : François GALIBERT - Jacques CAMY - Jean-Pierre CAPITAINE

PRIX ALFRED TORRANCE 3001

3.500 m

2

5

7

8

9

(Haies. - Autres Que de Pur Sang. - Mâles et Hongres)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres nés en 2014, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 68 k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois en course au galop recevront 2 k

Eurasien, h, b, 4 ans, (AQ), par Kapgarde et Nassora (Assessor IRE), 66 k, Mme Magalen Bryant *(A de Chitray)*, G Cherel

Excel Quiz Tauel, h, b, 4 ans, (AQ), par Saddex (GB) et Quiza (Ungaro GER), 66 k, Jean-Luc Pignet (K Nabet), G Cherel

Extreme Nouba, h, b, 4 ans, (AQ), par Zambezi Sun GB et Nasthazya (Rochesson), 66 k, Arnaud Chaille-Chaille (*T Lemagnen*), A Chaille-Chaille

Electron Bleu, h, b, 4 ans, (AQ), par Saddex (GB) et Odyssee Du Cellier (Dear Doctor), 66 k, Mme Isabelle Pacault (M Camus), Mme I Pacault

Essai Concluant, h, al, 4 ans, (AQ), par Muhtathir GB et Queenjo (Grand Tresor), 66 k, Mme Isabelle Pacault (S Paillard), Mme I Pacault

Eclat Collonges, h, 4 ans, (AQ), 66 k, Mme P Papot (J Duchene), P Quinton (s)

Effet Special, h, 4 ans, (AQ), 66 k, M.I. Bloodstock Ltd (T Henderson), G Cherel

Ego Des Mottes, h, 4 ans, (AQ), 66 k, Isomaguy (P Dubourg),

Enzo D'Airy, h, 4 ans, (AQ), 66 k, G Cherel (R Mayeur),

Emir Sacree, h, 4 ans, (AQ), 66 k, G Porter (T Beaurain), Mme arr I Pacault arr

Emino, h, 4 ans, (AQ), 66 k (64 k), Haras du Bosquet (Mlle N Desoutter), D Guillemin (s) Ediboum, h, 4 ans, (AQ), 66 k, Mme D Airaldi (D Lesot),

C Cheminaud

En Or Et Argent, h, 4 ans, (AQ), 66 k, RE Laffitte (Mr A Zuliani), JL Guillochor

Emagoul, h, 4 ans, (AQ), 66 k, E Leray (s) (M Delage), E Leray (s)

14 partants ; 18 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 124 €

 $1\ long\ 1/4,\ 1\ long\ 1/4,\ 4,5\ long,\ 13\ long,\ 15\ long,\ 9,5\ long,\ courte\ encolure,$

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Guy Cherel.

1 152 € Jean-Luc Pignet, Mme Chantal Pignet.

672 € Jean-Marie Baradeau, Pascal Noue.

456 € Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault. 216 € Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault.

Le jockey Geoffrey RE étant souffrant, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre EFFET SPECIAL par le jockey Thomas HENDERSON.

PRIX BERNARD DE DUFAU (PRIX RENAUD DU VIVIER)

4.600 m

5

(Steeple-Chase) (L.)

65 000 € (31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925) - dotation France Galop. Pour tous chevaux nés en 2013 et antérieurement. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 5 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 16.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 38.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Forthing, h, al, 7 ans, par Barastraight (GB) et Something Fine (Baby Turk IRE), 72 k, \otimes , Mme Magalen Bryant (*T Beaurain*), G Cherel

Polipa, h, b, 12 ans, par Poliglote (GB) et Pasgentry (Passing Sale), 72 k, \otimes , Mme Flore Evain (S Paillard), Mme I Pacault

Valtor, h, b, 9 ans, (AQ), par Nidor et Jossca (Badolato USA), 69 k, Daniel Penven (K Nabet), E Leray (s)

Speed Fire, h, gr, 6 ans, par Spirit One et Monette Bere (Zieten USA), 70 k, Gilles Lorenzi (B Lestrade), JP Daireaux

Tiesto D'Authie, h, b, 7 ans, par Cachet Noir USA et Tikibreeze (Phantom Breeze IRE), 70 k, Ecurie Masofrau (J Plouganoù), G Cherel

Paulougas, h, 6 ans, 72 k, Mme P Papot (J Ricou), D Bressou Mali Borgia, h, 8 ans, 72 k, ⊗, Gemini Stud (G Masure), D Cottin (s)

Zeaudiak, h, 6 ans, 70 k, P Conquedo (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)

Cobra De Larre, h, 6 ans, 70 k, S Roger (A de Chitray), arr L Baudron (s)

Candaline, f, 6 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Patrick Joubert (*J Reveley*), E Clayeux (s)

10 partants ; 17 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 507 € Certf. vétérinaire : Kathoa.

1 long 1/4, 7,5 long, 13 long, 10 long, 2 long.

31 200 € - 15 600 € - 9 100 € - 6 175 € - 2 925 €

Primes aux éleveurs

4 680 € Mlle Ingrid Desagnat.

1 365 € Eric Leray, Mme Veronique Leray.

926 € Mme Monique Boillin, Christophe Boillin, Nicolas Boillin, Mlle Adeline Boillin.

438 € Yann Rougegrez, Jean-Luc Henry

Temps total: 05'58"70

Le jockey Geoffrey RE étant souffrant, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre FORTHING par le jockey Thomas BEAURAIN.

PRIX GUILLAUME DE PRACOMTAL

(Steeple-Chase)

3.900 m

2

36 000 € (17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop. Pour tous chevaux nés en 2013. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 10.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Hurkhan, h, b, 5 ans, par Air Eminem IRE et Polynikova (Polish Summer GB), 70 k, Simon Munir *(G Masure)*, F Nicolle

Wealth Des Mottes, h, bf, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et Wavy (Lavirco GER), 70 k, Gerard Mason (*T Gueguen*), F Nicolle

Tahanrun, h, b, 5 ans, par Panis USA et Loda (Zieten USA), 69 k (67 k), Ecurie Jarlan (Mlle N Desoutter), D Guillemin (s)

Dark Shadow, h, gr, 5 ans, par Al Namix et Princesse Nouba (Cadoudal), 70 k, M.I. Bloodstock Ltd (K Guignon), G Cherel

IX BO 2018/1 - obstacle

Protekblue, h, b, 5 ans, par Protektor GER et Multiblue (Agent 5 Bleu), 70 k, Mlle Sophie-Charlotte Carrie (T Henderson), G Cherel Lou Princess, f, 5 ans, 68 k, G Denuault (s) (A de Chitray), G 6 Denuault (s) Defi D'Oudairies, h, 5 ans, (AQ), 73 k, F Amar (J Plouganou), arr Early Black, h, 5 ans, 71 k, G Buchot (M Delage), E Leray (s) arr Defi Majeur, f, 5 ans, (AQ), 70 k, P Mesmoudi (J Reveley), arr P Journiad Dino Des Ongrais, h, 5 ans, 70 k, Mme P Chemin (S Paillard), arr Chemin & Herpin (s) Eperlan, h, 5 ans, 68 k, M.I. Bloodstock Ltd (T Beaurain), arr Divine D'Ainay, f, 5 ans, 66 k, Ecurie des Dunes (J Duchene), arr P Quinton (s) Chestnut Dream, h, 5 ans, 71 k, W Menuet (s) (A Coupu), W Menuet (s) 13 partants ; 30 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 723 € 11 long, 9,5 long, 7,5 long, 2,5 long, 3,5 long. 17 280 € - 8 640 € - 5 040 € - 3 420 € - 1 620 € Primes aux éleveurs : 2 592 € Bertrand Gouin, Mme Caroline de la Soudiere-Niault. 1 296 € Earl Ecurie des Mottes 756 € Ecurie Jarlan. 513 € Earl de Cordelles, Earl La Dariole. 243 € Jean-Michel Carrie, Mlle Sophie-Charlotte Carrie, Mme Jocelyne Ventrou. Temps total: 05'00''20 Le jockey Geoffrey RE étant souffrant, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre DARK SHADOW par le jockey Kévin GUIGNON. PRIX PAUL LARREGAIN 4 3004 4.100 m (Steeple-Chase-Cross-Country) 28 000 € (13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous chevaux nés en 2013 et 2012, ceux nés en 2012, n'avant pas. depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus, reçu en steeple-chase une allocation de 12.000. Poids: 5 ans, 66 k. 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 6 k. pour les 5 ans pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus et par 12.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus. **Diesel D'Allier**, h, gr, 5 ans, par Kap Rock et lena D'Allier (Royal Charter), 71 k, Yves Maupoil (*F de Giles*), E Clayeux (s) Carefree, h, gr, 6 ans, (AQ), par Al Namix et Ofurie (Robin Des 2 Champs), 69 k, Ecurie Mirande (S Paillard), Mme I Pacault **Vanesse**, f, b, 6 ans, par Vertigineux et Vesolia (Solicitor), 66 k, Benjamin Boitez (K Guignon), P Chevillard 3 **Post Scriptum**, f, b, 6 ans, par Antarctique IRE et Belucci (Medaaly GB), 66 k, Vcte Jean d' Indy (*E Bureller*), P Corsi 4 **Darkly Rochelaise**, f, bf, 5 ans, par Policy Maker (IRE) et Ines Rochelaise [Garde Royale (IRE)], 66 k, Ecurie des Dunes (*T Beaurain*), P Quinton (s) 5 Camel De Sarti, h, 6 ans, (AQ), 68 k, Chemin & Herpin (s) (J Lebrun), Chemin & Herpin (s) About A Girl, f, 5 ans, 64 k, Mme M Bryant (P Blot), 7 P Quinton (s) Mareskia Talisker, f, 5 ans, 65 k, W Travers-Durand (A Coupu), W Menuet (s) 8 Duo Charmans, h, 5 ans, (AQ), 67 k, Scea des Collines 9 (D Lecomte). S Foucher Croc En Jambe, h, 6 ans, (AQ), 70 k, D Josset (P Lucas), dér Carmez, h, 6 ans, (AQ), 68 k, W Rykart (N Terrassin), P Chevillard Caline De Juilley, f, 5 ans, 65 k (66 k), Ecurie des Dunes (J Duchene), P Quinton (s) 12 partants ; 27 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 543 € 4,5 long, 7,5 long, 7,5 long, encolure, 2,5 long, 9,5 long, 1,5 long, 1 long. 13 440 € - 6 720 € - 3 920 € - 2 660 € - 1 260 € Primes aux éleveurs :

2 016 € Yves Maupoil.

1 008 € Haras de Mirande.

588 € Yves Fremiot, Mme Yves Fremiot.

399 € Olivier de la Garoullaye.

189 € Scea Solange Esnouf.

Temps total: 05'49"10

5 3000 PRIX DE GUETHARY

(Haies. - Femelles)

3.500 m

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour pouliches nées en **2014**, n'ayant, en courses à obstacles, ni gagné, ni couru trois fois. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Moosetache, f, b, 4 ans, par Enrique (GB) et Souri Des Champs (Robin Des Champs), 68 k, Palmyr Racing (B Lestrade), G Macaire (s) Anikaroberta, f, b, 4 ans, par Sunday Break JPN et Chaudree (GB) (Dansili GB), 67 k, Ecurie Celtica (*T Lemagnen*), A Chaille-Chaille Rose Queen, f, np, 4 ans, par Great Pretender IRE et Queen Poline (Trempolino USA), 66 k (64 k), Ron Davies (MIIe N Desoutter), D Henderson **Magic Louise**, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Sharp Marie (Spinning World USA), 66 k, Ecurie Haras de Quetieville (*K Guignon*), P Chevillard Baileys Temptress, f, ac, 4 ans, par Medicean GB et Khelwa (Traditionally USA), 66 k (661/2 k), G.r. Bailey Ltd (T Beaurain), D Cottin (s) Maguedom, f, 4 ans, 66 k (64 k), A Chaille-Chaille (P Dubourg), A Chaille-Chaille Etoile Des Bois, f, 4 ans, (AQ), 66 k, Mme J Brillet (D Lesot), arr Bel Baqueira, f, 4 ans, 66 k, F Cellier (P Blot), F Cellier Queen Of Fortune, f, 4 ans, 66 k, Ecurie Haras de Quetieville arr (M Delage), P Chevillard Yasminas, f, 4 ans, 66 k (67 k), J Ortet (s) (P Lucas), J Ortet (s) arr Argomix, f, 4 ans, 66 k, P Le Geay (F de Giles), P Le Geay Silver Gem IRE, f, 4 ans, 66 k, S Munir (S Paillard), G Cherel arr Dyams D'Anjou, f, 4 ans, 66 k, Mustang Sarl (K Nabet), PH Peltie Charladora, f, 4 ans, 66 k (64 k), CHR Robin (A Ruiz Gonzalez),J Piednoel Olmeta Di Tuda, f, 4 ans, 66 k, A Chaille-Chaille (JC Gagnon), dist

A Chaille-Chaille

Pretoria, f, 4 ans, 66 k, Mme A Russell (A de Chitray),
D Sourdeau de Beauregard (s)

16 partants ; 37 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 553 €

Certf. vétérinaire : Nawhicel.

Sans jockey : Gabi's Lad.

Chev. élim. : Miss Brosse, Action Des Flos, Muthalia, Pretender Alana.

7,5 long, 15 long, 3/4 long, loin, 30 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Haras du Hoguenet.

1 152 € Mme Sylviane Jeffroy. 672 € Ron Davies.

456 € Ecurie Haras de Quetieville.

216 € G.r. Bailey Ltd.

Temps total: 04'42"90

Les Commissaires ont, après enquête, distancé la pouliche OLMETA DI TUDA de la 7ème place, son jockey ne s'étant pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés. Pour ce motif, ils ont sanctionné le jockey Jean-Christopher GAGNON par une amende de 150 euros.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Haras de Quetieville par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

CAGNES-SUR-MER

0604 002

Mardi 2 janvier 2018

Commissaires des courses : Didier MAYOUX -Viviane COURSIERES - Jean-Pierre BOUCAN -Jean-Michel COSTAMAGNA

6 3102 PRIX DES ILES D'OR

(Steeple-Chase. - A réclamer)

3.800 m

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux **nés en 2012 et antérieurement**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas, depuis le 1 er décembre de l'année denière inclus, gagné deux steeple-chases. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout cheval ayant, depuis le 1 er décembre de l'année dernière inclus, gagné un steeple-chase portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Irakien, h, b, 6 ans, par Sageburg (IRE) et Isarnixe GER (Banyumanik IRE), 70 k (66 k), (12.000), ⊗, Ecurie Michel Doineau (*B Porier*), PJ Fertillet

Pull Marine, h, b, 10 ans, par Johann Quatz et Alicesprings (Pelder IRE), 70 k (66 k), (12.000), ⊗, Patrice Lenogue (*J Claudic*), P Lenogue

Duc De Guise, h, b, 8 ans, par Le Balafre et Terre Normande (Kapgarde), 72 k (68 k), (16.000), Mme Jean-Pierre Roussel (*M Lefebvre*), Y Fouin (s)

High Law, h, b, 6 ans, par Lawman et High Limits (IRE) (High Chaparral IRE), 68 k, (8.000), Serge Stempniak (*B Claudic*), PJ Fertillet

Vicomte D'Anjou, h, b, 7 ans, par Charming Groom et Xistu [Lost World (IRE)], 75 k (71 k), (18.000), ⊗, Alain Vandenhove (*P Moreau*), L Viel (s)

Val De Saane IRE, h, 8 ans, 69 k (65 k), (10.000), D Huyck (N.W O'Driscoll), Y Fertillet (s)

Le Virtuose (IRE), m, 7 ans, 68 k (64 k), (8.000), S Philippot (S Pechaire), S Philippot

Prince Of Fields, h, 6 ans, 71 k (67 k), (14.000), O Pruvost the (A Merienne), P Lenogue

8 partants ; 20 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 441 \in

Sans motif: Vapalo.

3/4 long, 3 long, 20 long, 5 long, 12 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Bertrand Romain Lefevre, Thierry Delegue.

378 € Mme Jean-Pierre Roussel.

256 € Claudio Marzocco, Enrico Ciampi, Zied Ben M'Rad, Luca Marzocco.

121 € Gildas Vaillant.

Irakien, réclamé 12.350,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'50"90

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Jérôme CLAUDIC, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (10 coups, tère infraction).

7 3103 PRIX MICHEL LINARES

(Steeple-Chase)

4.200 m

2

4

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux **nés en 2012 et antérieurement**, n'ayant, en steeplechase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné (à réclamer excepté), ni reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Soupcon De Reve, h, b, 7 ans, par Antarctique IRE et Argomilla (Dansili GB), 67 k (65 k), Jean-Raymond Breton (*JB Breton*), JR Breton

Rasique, h, b, 8 ans, par Enrique (GB) et Rasia (Pistolet Bleu IRE), 71 k (69 k), Clement Machado (D Brassil), FM Cottin (s)

Astaragood, h, b, 8 ans, par Astarabad USA et Kophinou (Mansonnien), 72 k (70 k), \otimes , Mme Nathalie Viel (*P Moreau*), L Viel (s)

Roi Austral, h, bf, 7 ans, par Fairly Ransom (USA) et Reine Des Loups (Loup Solitaire USA), 67 k, Mlle Birgit Regele (D Mescam), FM Cottin (s)

Pasquiphard, h, gr, 10 ans, par Pistolero (IRE) et Princesse Maria (Dom Pasquini), 67 k (65 k), Serge Lefranc (N.W O'Driscoll), Y Fertillet (s)

Ma Cagnotte, f, 6 ans, 66 k, A Andrieu (M Farcinade), Y Gourraud (s)

Bijou Plage, f, 8 ans, 65 k (63 k), Mme JP Roussel (*T Stromboni*), Y Fouin (s) **Briaree** (IRE), h, 8 ans, 72 k, ⊗, P Drioton (*L Philipperon*),

Butel & Beaunez (s)

Astephanos, h, 7 ans, 67 k, A Poulopoulos (B Gelhay), F

Cheyer

9 partants ; 28 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 292 €

Eng. sup. : Ma Cagnotte, Briaree (IRE)

encolure, 2,5 long, 1/2 long, 3,5 long, 1/2 long 3/4, 3,5 long, 15 long, 17 long. 16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Jean-Philippe Duguey, Mlle Adele Duguey.

1 224 € Erick Bec de la Motte.

714 € Serge Dubois.

484 € Mme Valerie Rouillere, Pierre-Hugues Henry, Mlle Jade Henry.

Temps total: 05'28"80

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Jean-Baptiste BRETON, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (8 coups, 2ème infraction).

8 3099 PRIX DE L'ESTERON

(Haies)

4.000 m

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux nés en 2013 et antérieurement, n'ayant, en courses à obstacles, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu deux allocations. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

```
Cirano De Pail, h, gr, 5 ans, par Kapgarde et Ken Roche (Rochesson), 68 k (66 k), Jean-Raymond Breton (JB Breton), JR Breton
```

Victor Harbor, h, al, 7 ans, par Green Tune USA et Verveine USA (Lear Fan USA), 68 k, Herve de la Brosse (*T Beaurain*), Y Fertillet (s)

Credo Des Obeaux, h, b, 6 ans, (AQ), par Saddler Maker (IRE) et Onaka (April Night), 69 k, Mme Nicolas Devilder (A Acker), S Foucher

Canter Des Fresnes, h, b, 6 ans, par Alberto Giacometti IRE et Barine (Beaudelaire USA), 68 k (66 k), Patrice Lenogue (A Merienne), P Lenoque

Diabolo Forez, h, bf, 5 ans, (AQ), par Kap Rock et Quassiopee (Twen GER), 67 k, Mario Montanari (*L Philipperon*), R Chotard

Dongarry, h, 11 ans, 68 k (66 k), HP Payllier (H Bachelot), Y Fouin (s)

Just You And Me, h, 5 ans, 66 k, P Bonnefoy (K Herzog), 7 S Culin

Marius Quercus, h, 6 ans, 71 k (69 k), Y Fertillet (s) (J Giron), und Y Fertillet (c)

Arthur Des Arachis, h, 6 ans, 69 k, ⊗, M Nicolau *(D Ubeda)*, M Nicolau

Samire, m, 6 ans, 68 k, Mme G Sandor *(T Stromboni)*, Y Fouin **arr**

Swaziland, h, 8 ans, 68 k (66 k), L Viel (s) (P Moreau), L Viel (s)

11 partants ; 44 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 180 € Eng. sup. : *Diabolo Forez*

Certf. vétérinaire : Whith You.

2,5 long, 7 long, 30 long, 10 long, 9 long, 14 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Jean-Raymond Breton, Mlle Fanny Breton.

1 152 € Dayton Investments Ltd.

672 € Mme Nicolas Devilder.

456 € E.a.r.l. Lebrun Jean-Guy, Stephane Martineau.

216 € Mme Marie-Caroline Coyne, Paul Coyne.

Temps total: 04'48"80

Le jockey Baptiste MEME étant souffrant, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le cheval SAMIRE par le jockey Thomas STROMBONI.

9 3097 PRIX FRAGONARD

(Haies. - A réclamer. - Mâles et Hongres)

3.400 m

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres nés en 2014, mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné trois courses de haies, depuis le 1er décembre 2017 inclus. Poids: 67 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout gagnant, d'une course de haies, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.; de plusieurs, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Zarisk, h, bf, 4 ans, par No Risk At All et Zanatiya (Sinndar IRE), 69 k (65 k), (15.000), Ecurie Centrale (*D Brassil*), FM Cottin (s)

Lucchesio, h, gr, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Navette GER (Highest Honor), 72 k (68 k), (21.000), David Windrif (C Smeulders), D Windrif

Un Amour De Risk, h, al, 4 ans, par No Risk At All et Road To Perdition GB (Giant's Causeway USA), 69 k (65 k), (15.000), Mlle Helene Dichamp (T Stromboni), Y Fouin (s)

Tribalion, h, np, 4 ans, par Myboycharlie IRE et Trice (Highest Honor), 70 k (66 k), (17.000), Patrick Drioton (*G Boinard*), Butel & Beaunez (s)

Rien De Rien, h, b, 4 ans, par Whipper USA et Retiens La Nuit USA (Grand Slam USA), 68 k (64 k), (13.000), Fouin (s) (S Pechaire), Y Fouin (s)

Edenium, h, 4 ans, (AQ), 71 k (67 k), (19.000), Butel & Beaunez (s) *(F Bayle)*, Butel & Beaunez (s)

Sunday Winner, h, 4 ans, 68 k (64 k), (13.000), C Maquennehan (*J Claudic*), Y Gourraud (s)

Gasalto, h, 4 ans, 68 k (65 k), (13.000), Passion Racing Club (*P Moreau*), PJ Fertillet

Mr Renegade, h, 4 ans, 69 k (65 k), (15.000), Suc. P Lorain (A Merienne), P Lenogue

Alfa Manifesto, h, 4 ans, 67 k (63 k), (11.000), H Bourdeau 1 (B Porier), Y Fertillet (s)

(*B Porier*), Y Fertillet (s) **Gider**, h, 4 ans, 68 k (64 k), (13.000), ⊗, Suc. G Berthouloux □

(N.W O'Driscoll), PJ Fertillet

Yard Bird, h, 4 ans, 68 k, (13.000), ⊗, South Kensington
Stables Ltd (H Tabet), P Marion

12 partants ; 19 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 401 €

Eng. sup. : Sunday Winner Sans motif : Nildargent.

7,5 long, 6 long, 5 long, encolure, 1,5 long, 3/4 long, encolure, 8 long, 8 long. 8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

BO 2018/1 - obstacle XI

Primes aux éleveurs :

1 296 € Scpa Fertilia.

648 € Philippe Joncoux.

378 € Olivier Martienne, Mme Nancy Martienne, Benoit Gardrat.

256 € Ecurie Haras D'Elbe Earl.

121 € Pontchartrain Stud

Zarisk, réclamé 17.777,00 € par son propriétaire.

Lucchesio, réclamé 25.000,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'04"90

Les Commissaires ont autorisé, à la demande de l'entraîneur, le hongre MR RENEGADE à se rendre au départ en main non monté.

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Thomas STROMBONI, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (8 coups, 2ème infraction).

PRIX DE L'AUVERGNE 10 3101

(Steeple-Chase. - A réclamer)

3.800 m

2

3

5

7

8

arr

arr

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux nés en 2013 mis à réclamer au minimum pour 8.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné deux steeple-chases depuis le 1er décembre 2017 inclus. Poids : 68 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout gagnant, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Mona Louisa, h, b, 5 ans, par Hannouma (IRE) et Lovely Sea [Bering (GB)], 69 k (65 k), (10.000), Ecuries Serge Stempniak (*T Stromboni*), Y Fouin (s)

Volcancito SWI, h, b, 5 ans, par Myboycharlie IRE et Vertana (IRE) (Sinndar IRE), 68 k, (8.000), Xavier Kepa (D Mescam),

Cosmic Power GER, h, gr, 5 ans, par Samum GER et Cosmic Collisions (GB) (Oratorio IRE), 71 k (67 k), (14.000), ⊗, Benjamin Boitez (C Smeulders), D Windrif

Drole De Fille, f, b, 5 ans, par Turgeon USA et Twinzy (Laveron GB), 67 k, (10.000), \otimes , Franck Fiquet (*B Claudic*), PJ Fertillet

Gaelick Kap, f, bf, 5 ans, par Kapgarde et Gaelika (IRE) (Pistolet Bleu IRE), 66 k (62 k), (8.000), \otimes , Didier Henri Dubois (N Gauffenic), D Windrif

Le Meteque, h, 5 ans, 72 k (68 k), (16.000), C Machado (D Brassil), FM Cottin (s)

Klasel De Kerbarh, f, 5 ans, 69 k (65 k), (10.000), ⊗, M Lamour (A Merienne), S Foucher

Great Paul, h, 5 ans, 72 k (68 k), (16.000), \otimes , Butel & Beaunez (s) (*G Boinard*), Butel & Beaunez (s)

Dogra Magra, f, 5 ans, 70 k, (16.000), ⊗, JN Bocahut arr (M Farcinade), Butel & Beaunez (s)

Garule, f, 5 ans, 70 k (66 k), (16.000), Mme J Shalam (P Moreau), PJ Fertillet Terre Des Arts, f, 5 ans, 68 k (64 k), (12.000), Mme JP Roussel

(M Lefebvre), Y Fouin (s) **Django Bello**, h, 5 ans, 70 k (66 k), (12.000), ⊗, Ecurie Cerdeval (B Porier), PJ Fertillet

12 partants ; 25 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 239 €

1,5 long, 6 long, courte encolure, 2,5 long, 2,5 long, 4 long, 6 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Ecurie Kura.

648 € Stall Sohrenhof, prime non attribuée

378 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.

256 € Ecurie Haras des Marais.

121 € Mme Karine Perreau, Bertran de Balanda (s), Michel Denisot.

Cosmic Power GER, réclamé 14.300,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'48''70

A l'issue de la course, après avoir entendu en leurs explications les jockeys Adrien MERIENNE et Nicolas GAUFFENIC, les Commissaires ont adressé des observations à ce dernier pour avoir, en déportant vers l'extérieur après le saut de la dernière haie, contrarié un instant le hongre GEALIC KAP Le mouvement constaté n'ayant cependant eu aucune incidence sur le classement définitif, le hongre n'étant plus en mesure de progresser.

PRIX DE L'ARTOIS]] 3100

(Haies. - Femelles)

3.500 m

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour juments nées en 2013 et antérieurement, n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en courses de haies, ni recu une allocation de 10.000, ni reçu 20.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. En outre, toute gagnante d'une course de haies, depuis le 1er décembre 2017 inclus, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Buiredini, f. bf. 7 ans. par Fairly Ransom (USA) et Kaberdini (Chamberlin), 68 k, Maurice Lamour (A Acker), S Foucher

Back To Bresil, f, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Miss Recif (IRE) (Exit To Nowhere USA), 67 k, Jose Bruneau de la Salle (R Schmidlin), FM Cottin (s)

Pretzelle, f, b, 7 ans, par Zamindar USA et Pretty As Can Be GB (Giant's Causeway USA), 69 k, David Windrif (*T Cousseau*), D Windrif

Emilie Kap, f, b, 6 ans, par Kap Rock et Petite Emilie (Mtoto GB), 67 k (65 k), Lionel Boissaux (J Claudic), P Lenogue

Ordinary Love, f, bf, 5 ans, par Vision D'Etat et Lyli Rose (Lyphard's Wish), 65 k (63 k), David Windrif (N Gauffenic), D Windrif

Mchoumah, f, 5 ans, 69 k, \otimes , Ecurie Ouest Racing (T Beaurain), Y Fertillet (s)

Tulip Sun, f, 5 ans, 67 k (65 k), R Danloux (N.W O'Driscoll), Y Fertillet (s)

Anoushka Swan, f, 7 ans, 68 k (66 k), Y Fouin (s) (M Lefebvre), Y Fouin (s)

Telegenie, f, 5 ans, 68 k (66 k), Ecurie Cap Orne (T Stromboni), Y Fouin (s)

Semaine Sainte, f, 6 ans, 67 k (651/2 k), N Boudraa (P Moreau), PJ Fertillet

Salsa De Pail, f, 5 ans, 65 k (64 k), JR Breton (JB Breton),

Rosamaria, f, 5 ans, 65 k (63 k), T Marechal (J Marquestau),

12 partants ; 19 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 014 €

Eng. sup. : Mchoumah

Sans motif: Atlanta Du Berlais.

3,5 long, 3,5 long, 1 long, 1/2 long, 2 long, 1,5 long, 12 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Mme Irene Perche.

1 152 € Jean-Louis Pariente.

672 € Haras D'Ecouves.

456 € Jean-Louis Berger 216 € Laurent Deniel

Temps total: 04'17"00

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Jerôme CLAUDIC, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (8 coups, 2ème infraction).

PRIX DU LIMOUSIN 12 3098

3.400 m

arr

arr

thé

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches nés en 2014, n'ayant, en courses à obstacles, ni recu 4,000 (victoires et places), ni recu deux allocations. Poids: 67 k. Les poulains et les pouliches ayant reçu 2.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

La Petite Marye, f, ab, 4 ans, par Denham Red et Coquine D'Anjou (Saint Cyrien), 67 k, Mme Marie-France Besnard (*L Philipperon*), P Bourgeais

Ranger No Risk, h, b, 4 ans, par No Risk At All et Ranjana (Barathea IRE), 67 k, Gallorini (s) (*J Charron*), JP Gallorini (s)

Ifiandra (GB), f, b, 4 ans, par Falco USA et Skia (Motivator GB), 65 k, Ecurie R.e. (B Claudic), PJ Fertillet

Monsieur De Pail, h, gr, 4 ans, par Silver Frost (IRE) et Dame De Pail (Great Pretender IRE), 69 k, Philippe Frontero (M Farcinade), B Beaunez

Late News GB, h, bf, 4 ans, par Lawman et In The Light GB (Inchinor GB), 67 k, Pierre-Yves Merienne (A Merienne), H

Es Tu La Baie, f, 4 ans, 65 k (66 k), F Frangeul (P Moreau),

PJ Fertillet Elsa, f, 4 ans, 65 k, Y Fouin (s) (T Stromboni), Y Fouin (s)

Samoon, h, 4 ans, 67 k, HJ Haltiner (T Beaurain), Y Fertillet (s)

Coeur Rouge (GB), h, 4 ans, 67 k, \otimes , H Merienne (N.W O'Driscoll), H Merienne

Zahiria, f, 4 ans, 65 k, Mlle A Baudrelle (M Lefebvre), Mlle A Baudrelle

Thigh Rock, h, 4 ans, 69 k, C Machado (D Mescam), FM Cottin (s)

Methodic IRE, h, 4 ans, 69 k, N Boudraa (A Lecordier), Butel thé & Beaunez (s)

Editorial, h. 4 ans. 67 k. JR Breton (JB Breton), JR Breton

13 partants ; 30 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 505 €

4 long, 5,5 long, 1/2 long 3/4, courte tête, 30 long, 11 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

2 304 € Mme Marie-France Besnard, Philippe Bourgeais.

1 152 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.

672 € Stilvi Compania Financiera S.a.

456 € Jean-Raymond Breton Mile Fanny Breton Bernard Beaunez

216 € London Thoroughbred Services, prime non attribuée.

Temps total: 04'10"30

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Adrien MERIENNE, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de

XII

75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 1ère infraction).

PAU

0539 003

Mercredi 3 janvier 2018

Commissaires des courses : François GALIBERT -Jean-Yves BENARD - Olivier de La GAROULLAYE -Frédéric LANDON

PRIX PIERRE ESTREM REY 13 3006

3.800 m

3

5

arr

(Haies. - Handicap divisé) Première épreuve

105 000 € (47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625) - dotation

Pour tous chevaux nés en 2012 et antérieurement, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Référence: +10

Alti Plano, h, bf, 8 ans, par Nickname et Sadlerfarala (Dress Parade IRE), 671/2 k, Couetil Elevage (A Poirier), A Couetil (s)

Babalshams, h, b, 7 ans, par Voix Du Nord et Isomaguy (Mansonnien), 67 k, Mme Isabelle Pacault (*T Beaurain*), Mme l Pacault

Yo, h, bf, 7 ans, par Satri IRE et Yeomanry (Saumarez GB), 67 k, Ecurie des Dunes (J Duchene), P Quinton (s)

Calcium, h, gr, 6 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Kalgary (Hawker's News IRE), 69 k, Mme Patrick Papot (*J Ricou*), P Raussin

Vic Royal, h, b, 9 ans, (AQ), par Malinas GER et Faste Royale (Start Fast), 65 k, Pierre-Yves Merienne (M Regairaz),) Merienne

Konilez, h, np, 6 ans, par Konig Turf GER et Villesia (Villez USA), 68 k, Mme Magalen Bryant (G Re), G Cherel

Ami Sol, h, b, 7 ans, par Solon GER et Amen GER (Dashing Blade GB), 70 k, Gold And Blue Ltd (A de Chitray), Mlle I Gallorini 7 My Name Is Nick, h, 8 ans, 72 k, Mme R Picamau (K Nabet),

H Lageneste (s) Bora Des Obeaux, f, 7 ans, (AQ), 71 k, Mme N Devilder (W arr Denuault), N Devilder

Adios Clemento, h, 6 ans, 701/2 k, JOS Seguinotte (Mlle arr N Desoutter), CH Gourdain (s)

Spirit Ness, h, 7 ans, 681/2 k, Mlle C Brunaud (F de Giles), arr

Casatchok, h, 6 ans, (AQ), 67 k (671/2 k), G Lenzi arr (J Plouganou), G Cherel

Rappeur Des Mottes, h, 6 ans, 66 k, Suc. PIER Nicolle (G Masure), F Nicolle

Starmix, h, 7 ans, 65 k, D Marchand (B Fouchet), T de Lauriere

Rasango, h, 7 ans, 67 k, G Augustin-Normand (J Reveley), thé FM Cottin (s)

Taka Takata Kataka, f, 7 ans, 66 k, F Sanchez (H Rodriguez Nunez), F Sanchez

16 partants ; 37 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 996 €

Eng. sup. : Adios Clemento

11 long, 5,5 long, 1 long 1/4, 1 long 1/4, 3/4 long, loin.

47 250 € - 23 100 € - 13 650 € - 9 450 € - 5 250 € - 3 675 € - 2 625 €

7 087 € David Delaiarraud, Mme Helene Delaiarraud.

3 465 € Mme Isabelle Pacault, Mme Magali Girot-Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault.

2 047 € Mme Maria-Christina Kolungia, Jacques Beres.

1 417 € Mme Michele Juhen-Cypres.

787 € Mme Gilbert Gallot.

551 € Mme Jocelyne Ventrou, Mlle Valerie Dasque.

393 € Suc. Jean-Louis Lucas, Mme Ursula Roder.

Temps total: 04'55"50

PRIX DE MORLAAS 14 3005 (Haies. - A réclamer. - Mâles et Hongres)

3.300 m

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres nés en 2014, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant gagné une course de haies depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

COURSE ANNULEE

Le jockey Jordan AGOSTINI s'étant accidenté à l'entraînement, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre ONE SWEET par le jockey Allan ESTRABOL

Le jockey Antoine COUPU s'étant accidenté à l'entraînement, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre HANNOU POL AVENUE par le jockey Freddie MITCHELL.

Après avoir constaté une erreur collective de parcours des jockeys Thomas HENDERSON, Adrien FOUCHET, Freddie MITCHELL, Jules HALLET, Dylan LECOMTE, Allan ESTRABOL et Selim AGBAL, les Commissaires ont décidé d'annuler la course compte tenu du fait qu'aucun des concurrents n'avaient repris le parcours.

En outre, à l'issue de la course, les Commissaires après avoir examiné le film de contrôle et entendu les jockeys précités en leurs explications, les ont tous sanctionnés par une interdiction de monter pour une durée de 15 jours pour s'être trompés de parcours en empruntant à l'entrée de l'avant-dernier tournant la piste intérieure alors qu'ils auraient du prendre la piste extérieure du parcours de haies.

PRIX EL TRIUNFO 15 3009

4.600 m

(Steeple-Chase)

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux nés en 2012 et antérieurement, n'avant pas recu 30,000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 15.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Galop Marin IRE, h, al, 6 ans, par Black Sam Bellamy IRE et Great Jane (Great Palm USA), 69 k, Mme Patrick Papot *(M Regairaz)*, D Bressou

Asdesmar, h, bf, 8 ans, (AQ), par Khalkevi IRE et Passemare (Useful), 70 k (66 k), Mme Victor Blot (Mile C Lequien), È Leray (s)

Urumqi, h, b, 7 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Love In Paradise (GB) (Dalakhani IRE), 69 k, Ecurie de Roebeck (K Nabet), D Cottin (s)

Monsamou IRE, h, b, 9 ans, par Bienamado USA et Alphadite IRE (Alphabatim USA), 68 k (66 k), Sarl Ecurie Azur Riviera (A Estrabol), P Chevillard

Miss Protektor, f, gr, 7 ans, par Protektor GER et Ruyu River [Nikos (GB)], 68 k, Nicolas Lefebvre (*H Lucas*), N Paysan

Ayurveda, f, 6 ans, 69 k (67 k), M Darchy (Mlle N Desoutter), Canitie, f, 6 ans, (AQ), 68 k, G Denuault (s) (A de Chitray),

G Denuault (s) Nuits Premier Cru, h, 6 ans, 71 k, P Coveliers (F de Giles),

E Clayeux (s) Amirande, h, 8 ans, (AQ), 71 k, Mme P Papot (T Beaurain),

Mme I Pacault Up Todate Du Casse, h, 10 ans, 69 k, F Plouganou tbé (J Plouganou), F Plouganou

10 partants ; 27 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 394 €

11 long, 3,5 long, 4,5 long, 30 long, 30 long

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € M.r. Fleming, M.a. Molloy, prime non attribuée. 1 224 € Charles-Edouard Walsh de Serrant.

714 € Ecurie des Monceaux.

484 € Mme Amanda Lindsell, prime non attribuée.

229 € Laurent Huau, Patrice Huau, Mme Josiane Huau.

Temps total: 06'11"80

Le jockey Jordan AGOSTINI s'étant accidenté à l'entraînement, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre MONSAMOU (IRE) par le jockey Allan ESTRABOL.

Le jockey Wilfried DENUAULT ne se sentant pas suffisamment bien pour se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre URUMQI par le jockey Kevin NABET.

PRIX JOSEPH BIRABEN 16 3008

3.400 m

(Steeple-Chase. - Femelles)

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments nées en 2014 et 2013, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu 7.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Maresias, f, b, 5 ans, par Saint Des Saints et Formigny (Trempolino USA), 67 k, Gerard Brault (A de Chitray), GAB

Dragee Haute, f, bf, 5 ans, (AQ), par Buck's Boum et Oeuvre D'Art (Robin Des Champs), 72 k, Ecurie Couderc (*THO Gillet*), E Clayeux (s)

Deesse Du Berlais, f, bf, 5 ans, par Saint Des Saints et Wendy Du Berlais (Loup Solitaire USA), 69 k (67 k), Mme Cecile Lucas (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille

XIII BO 2018/1 - obstacle

Eurydice Digeo, f, bf, 4 ans, par Linda's Lad (GB) et Zafrinella 4 GER (Tiger Hill IRE), 67 k, Haras de Beauvoir (S Paillard), G Cherel Danse Royale, f, b, 5 ans, (AQ), par Apsis GB et Oddy (Video Rock), 69 k, Sarl Winning Bloodstock Agency (F de Giles), 5 E Claveux (s) Passionnantaise, f, 5 ans, 67 k, P Terpereau (H Lucas), E&G Leenders (s) Dunquin, f, 5 ans, 68 k, Ecurie des Dunes (M Delage), P 7 Quinton (s) La Moulinere, f, 5 ans, 71 k (69 k), W Menuet (s) (Mlle arr N Desoutter), W Menuet (s) Sainte Dame, f, 5 ans, 68 k, Ecurie Raoult (M Regairaz), D arr Fontanges, f, 5 ans, 67 k, F Beguigne (G Re), G Cherel arr Cunichope, f, 5 ans, 67 k (63 k), D Josset (Mlle C Lequien), E Leray (s) Action Des Flos, f, 4 ans, 65 k (63 k), Mme C Hyde (T Henderson), AS Pacault (s) arr Dearly March, f, 5 ans, (AQ), 68 k, G Denuault (s) (E Bureller), tbé G Denuault (s) Dire Light, f, 5 ans, (AQ), 67 k (65 k), F Deliberos (S Martino), thé Savannah, f, 4 ans, 66 k, T Jeffroy (G Masure), F Nicolle tbé 15 partants ; 40 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 054 € Eng. sup. : Cunichope Sans jockey: Arqanasia 11 long, 9,5 long, 6,5 long, 2 long, 6,5 long, 1,5 long. 16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 € Primes aux éleveurs : 2 448 € Gerard Brault, Lotoux (s) 1 224 € Emmanuel Clayeux.

714 € Jean-Marc Lucas

484 € Eugene-Andre Richer

229 € Jacques Cypres.

Temps total: 04'33''60

La pouliche ARQANASIA a été déclarée non partante, son entraîneur n'ayant pu pourvoir au remplacement du jockey Thomas BEAURAIN tombé lors du Prix EL TRIUNFO.

PRIX JOSEPH BARRON 17 3007

(Haies. - Handicap divisé) Deuxième épreuve

55 000 € (26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux nés en 2012 et antérieurement, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus et avant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

Référence: +17.

Vataman, h, b, 7 ans, par Cardoun et Volhynie (Volochine IRE), 71 k, Collet (s) (A de Chitray), D Cottin (s) 1 Ferruccio, h, b, 8 ans, par Sageburg (IRE) et Firmini (Mansonnien), 71 k, Simon Munir (K Nabet), PH Peltier 2 Radiologue, h, ab, 6 ans, par Doctor Dino et Radio Londres 3 (Kaldounevees), 69 k, Leenders (s) (H Lucas), E&G Leenders (s) Tell Everyone, h, b, 9 ans, par Califet et La Curamalal IRE (Rainbow Quest USA), 68 k, Herve Audoy (E Bureller), H Audoy Baron Du Seuil, h, no, 7 ans, (AQ), par Network GER et Nistabelle (Lights Out), 67 k (621/2 k), Jean-Marc Baudrelle (Mile 5 M Lagrange), JP Daireaux Surely Try, h, 8 ans, 71 k, Ecurie Etoile N.v. (S Paillard), Mme 6 Duskill, h, 10 ans, 71 k (67 k), W Rykart (A Estrabol), Etoile Des As, f, 6 ans, 68 k, J Ortet (s) (P Lucas), J Ortet (s) 8 Charly Groom, h, 7 ans, 72 k (68 k), J Royer (V Bernard), arr N Paysan Benevolat, h, 7 ans, (AQ), 72 k (68 k), Tenuta Dei Principi (T arr Henderson), A Lyon (s) Matsay, f, 7 ans, 711/2 k (691/2 k), Ecurie Biraben (MIIe arr N Desoutter), D Guillemin (s) Going For The One, h, 9 ans, 71 k (67 k), Ecurie Manuel Garcia S.c. (P Dubourg), A Chaille-Chaille Fairly Crick, h, 9 ans, 70 k, JB Lallier (B Fouchet), JB Lallier Maitre D'Os, h, 6 ans, 69 k, REMY Nerbonne (D Delalande), arr **REMY Nerbonne** Benochop, h, 6 ans, 67 k (63 k), JB Lallier (H Rodriguez arr Nunez), JB Lallier

Funny Peter, h, 6 ans, 66 k, Mlle A Lebon (M Delmares), C

Soft Dancer (IRE), h, 9 ans, 66 k (62 k), \otimes , J Mesnil (A Rousse), A Mesnil

17 partants ; 17 eng. ; 17 part. déf. - Total des entrées : 0 €

3,5 long, 3/4 long, 5,5 long, 1 long 1/4, 8,5 long, 4,5 long, 1/2 long 3/4.

26 400 € - 13 200 € - 7 700 € - 5 225 € - 2 475 €

Primes aux éleveurs

3 960 € Gaec Campos.

1 980 € Ecurie Monastic

1 155 € Mme Henri Devin 783 € M.I. Bloodstock Ltd.

371 € Suc. Marc Boudot.

Temps total: 04'57"40

Le jockey Jordan AGOSTINI s'étant accidenté à l'entraînement, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre DUSKILL par le

Les Commissaires ont autorisé, à la demande de l'entraîneur, le hongre DUSKILL à ne faire qu'un tour du rond, et à se rendre au départ en main non monté

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Alain de CHITRAY en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (3ème infraction - 7 coups).

CAGNES-SUR-MER

0604 007

3.800 m

Dimanche 7 janvier 2018

Commissaires des courses : Jean-Michel COSTAMAGNA - Didier MAYOUX - Viviane COURSIERES - Jean-Pierre BOUCAN

PRIX DE VILLENEUVE LOUBET 18 3105

(Haies. - A réclamer. - Femelles)

3.400 m

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches nées en 2014 mises à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné trois courses de haies, depuis le 1er décembre 2017 inclus. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, toute gagnante, d'une course de haies, depuis le 1er décembre 2017 inclus, portera 2 k, de plusieurs courses, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Elfv James, f. b. 4 ans. par Kendargent et Policalle [Poliglote (GB)], 71 k (67 k), (19.000), Passion Racing Club (*S Bigot*), Butel & Beaunez (s)

Jenychope, f, al, 4 ans, par Soave GER et Jennhill (Sabrehill USA), 71 k (67 k), (15.000), Hubert De Waele (A Merienne), P Lenoque

Go'n Win, f, b, 4 ans, par No Risk At All et Esteraza (Kingsalsa USA), 69 k (65 k), (15.000), Ecurie Centrale (D Brassil), FM Cottin (s)

Irresponsable, f, bf, 4 ans, par Loup Breton (IRE) et Toujours Amour IRE (Croco Rouge IRE), 67 k (63 k), (11.000), Mme Elisa Berte (F Mitchell), H Lageneste (s)

Coverina, f, b, 4 ans, par American Post GB et Tahila Cove USA (Tabasco Cat USA), 72 k (68 k), (17.000), ⊗, Pierre-Jean Alaux (JB Breton), PJ Fertillet

Terre De Rois, f, 4 ans, 70 k (66 k), (17.000), F Cheyer (J Giron), F Cheyer

Be Free, f, 4 ans, 70 k (66 k), (17.000), Passion Racing Club (J Claudic), PJ Fertillet Soveria, f, 4 ans, 70 k (66 k), (17.000), MIle E Drouet

(T Stromboni), Y Fouin (s) Indian Kris, f, 4 ans, 68 k, (13.000), J Odermatt (J Charron), JP

Gallorini (s) **Vixenta**, f, 4 ans, 71 k (67 k), (19.000), Ecurie Jaune Et Vert (*B Porier*), Y Fertillet (s)

Light Girl, f, 4 ans, 70 k (66 k), (17.000), Butel & Beaunez (s) (F Bayle), Butel & Beaunez (s)

Eurvad Pembo, f, 4 ans, 69 k (65 k), (15.000), Suc. G Berthouloux (Q Jacob), Y Gourraud (s)

Fusee D'Oo, f, 4 ans, $\underline{69}$ \underline{k} (65 k), (15.000), Ecurie Michel Doineau (N.W O'Driscoll), PJ Fertillet

Summer Quest, f, 4 ans, 68 k, (13.000), ⊗, Mlle L Kneip (B Gelhay), F Cheyer

14 partants ; 22 eng. ; 15 part. déf. - Total des entrées : 410 €

Sans motif: Phenicienne.

courte tête, 3 long, 2,5 long, 4,5 long, 5,5 long, 1 long, 15 long, loin.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs

1 296 € E.a.r.I. Haras Saint-James, Yves Elliot.

648 € Alain Chopard.

378 € Ambroise Dupont.

256 € Scea Haras de Hosses 121 € Mme Angela Kurth.

Jenychope, réclamée 15.101,00 € par son propriétaire. Go'n Win, réclamée 15.666,00 € par son propriétaire.

Elfy James, réclamée 21.015,00 € par son propriétaire.

Dond

Temps total: 04'04"10

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Sirhan BIGOT, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de la cravache (8 coups, 1ère infraction).

Par ailleurs après examen du film de contrôle et audition du jockey Adrien MERIENNE, les Commissaires lui ont adressé des observations pour ne pas avoir conservé sa ligne après le saut de l'avant dernière haie.

En outre les Commissaires ont adressé des observations au jockey Sirhan BIGOT pour avoir, en manifestant sa joie après le passage du poteau d'arrivée, perdu le contrôle de sa monture, ce qui a provoqué sa chute à l'intersection des pistes.

PRIX CHRISTIAN DE L'HERMITE GRAND 19 3108 **STEEPLE-CHASE DES 4 ANS**

3.800 m

3

5

6

8

4.300 m

2

5

6

(Steeple-Chase)

(L.)

70 000 € (33 600, 16 800, 9 800, 6 650, 3 150) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches nés en 2014. Poids : 66 k. Surcharges accumulées et limitées à 4 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 12.000.

Bounwell, h, b, 4 ans, par Irish Wells et Hopamare (Muhtathir GB), 69 k, Mlle Birgit Regele (D Mescam), FM Cottin (s)

Amafacon, h, b, 4 ans, par Ballingarry IRE et Second Emotion (Medaaly GB), 70 k, Joseph Hayoz (*L Philipperon*), ROB Collet (s)

Energy D'Olivate, f, al, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Solivate (Alberto Giacometti IRE), 65 k, Teddy Windrif (N Gauffenic), D Windrif

El Camila, f, b, 4 ans, par Coastal Path GB et Alize Des Parcs (Denham Red), 67 k, Manuel Arias (M Farcinade), Y Gourraud (s)

Stop, h, b, 4 ans, par Maresca Sorrento et Dalkaresca (Kadalko), 67 k, Mme Caroline Namuroy (*B Meme*), Y Fouin (s)

Cote De Grace IRE, f, 4 ans, 66 k, R Chotard (T Beaurain),

Carmen Du Berlais, f, 4 ans, 65 k, Mme M Bryant (G Masure), Y Fouin (s)

Eclair Des Brieres, h, 4 ans, 66 k, D Lepage (A Acker), S Foucher

Arizona Dreams, f, 4 ans, 64 k, Mme C Namuroy (D Ubeda), Y Fouin (s)

Independenceday, h, 4 ans, 66 k, Ecurie Club des Etoiles (A Lecordier), Butel & Beaunez (s) arr

Kamekaline Enki, f, 4 ans, 64 k, Passion Racing Club (A de arr Chitray), Butel & Beaunez (s)

11 partants ; 19 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 476 €

3 long, 9 long, 5 long, courte tête, 2 long, 6 long, 5 long, loin.

33 600 € - 16 800 € - 9 800 € - 6 650 € - 3 150 €

Primes aux éleveurs

5 040 € Gheorghe Codre, Mme Roxana Popescu. 2 520 € Pierre de Maleissye Melun, Terry Amos.

1 470 € Jean-Philippe Rivoire.

997 € Manuel Arias

472 € Frederic Duvivier

Temps total: 04'33"40

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Mme Caroline NAMUROY par une amende de 30 euros pour couleurs non

GRANDE COURSE DE HAIES DE CAGNES 20 3106

(L.)

80 000 € (38 400, 19 200, 11 200, 7 600, 3 600) - dotation France Galop. Pour tous chevaux nés en 2013 et antérieurement. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k. Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes recues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 20.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 40.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Grand Depart, h, bf, 5 ans, par Astarabad USA et Romane Grandchamp (Saint Des Saints), 67 k, Hubert De Waele (A Merienne). P Lenoque

Serienschock GER, h, np, 10 ans, par Sholokhov IRE et Saldenehre GER (Highest Honor), 68 k, Mme Alexandra Rosa (L Philipperon), Mme A Rosa

Prince Philippe, h, b, 8 ans, par Denham Red et Coquine D'Anjou (Saint Cyrien), 68 k, Mme Marie-France Besnard (J Ricou), P Bourgeais

Deception Island, f, b, 8 ans, par Antarctique IRE et Furika (Kadalko), 66 k, Xavier Kepa (*D Mescam*), FM Cottin (s)

Quart De Rhum, h, b, 9 ans, par Anabaa USA et Wells Vision GER (Monsun GER), 70 k, Charles-Hubert de Chaudenay (*G Masure*), Y Fouin (s)

Lovely Vallee, f, 5 ans, 65 k, L Viel (s) (J Charron), L Viel (s) Mondieu, h, 5 ans, 67 k, F Duvivier (B Meme), Y Fouin (s)

Fracafigura Has, f, 7 ans, 66 k, Suc. P Lorain (A Acker), P Lenogue

Pyromane, h, 5 ans, 70 k, Ecurie Club des Etoiles (JL Beaunez), Butel & Beaunez (s)

Armyr, h, 6 ans, 68 k, Ecurie R.e. (T Beaurain), Y Fertillet (s)

10 partants ; 23 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 864 € courte tête, 4 long, 1/2 long 3/4, tête, 4 long, encolure, 15 long.

38 400 € - 19 200 € - 11 200 € - 7 600 € - 3 600 €

Primes aux éleveurs

5 760 € Frederic Duvivier. 1 680 € Philippe Bourgeais, Mme Marie-France Besnard.

1 140 € E.a.r.l. Elevage des Loges.

540 € Charles-Hubert de Chaudenay.

Temps total: 05'15"60

Agissant sur réclamation du jockey Ludovic PHILIPPERON (SERIENSCHOCK), arrivé 2ème, se plaignant d'avoir été gêné dans la ligne d'arrivée, en recevant un coup de cravache (à environ 50 mètres du poteau d'arrivée) du jockey Adrien MERIENNE (GRAND DEPART), arrivé 1er, les Commissaires ont ouvert une enquête.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le coup de cravache involontaire donné par le jockey Adrien MERIENNE, aux abord du poteau d'arrivée, n'avait pas empêché le hongre SERIENSCHOCK d'obtenir une meilleure allocation.

En outre après avoir entendu en ses explications le jockey Adrien MERIENNE, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 2ème infraction, Listed).

PRIX ANDRE MASSENA GRANDE COURSE DE **?]** 3104 HAIES DES 4 ANS

3.500 m

4.600 m

(Haies) (L.)

65 000 € (31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches nés en 2014. Poids : 66 k. Surcharges accumulées et limitées à 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 12.000.

Golden Sage, f, bf, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Golden Tale (Pivotal GB), 66 k, Mme Corinne Dufaut (*L Philipperon*), JUL Phelippon

Pomone Du Berlais, f, gr, 4 ans, par Saint Des Saints et Psychee Du Berlais (Saint Preuil), 65 k, Mme Magalen Bryant (G Masure). Y Fouin (s)

Tertre, m, al, 4 ans, par Evasive GB et Armarama GB (Persian Bold IRE), 67 k, ⊗, Ecurie du Soleil S.c. (A de Chitray), C Scandella

En Plein Sud, f, gr, 4 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Ombre Jaune (Brier Creek USA), 65 k, Butel & Beaunez (s) (A Lecordier), Butel & Beaunez (s)

Desaguadero, h, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Finest Cape (GB) (Anabaa USA), 69 k, Dirk Huyck (*T Beaurain*), Y Fertillet (s)

Daresca Des Obeaux, f, 4 ans, 65 k, Passion Racing Club (M Regairaz), PJ Fertillet

Apollo Creed, h, 4 ans, 70 k, Tenuta Dei Principi (B Meme), R Chotard

The Reckoning, h, 4 ans, 70 k, Mme G Seror (C Smeulders), M Seror (s)

Ermontois, m, 4 ans, 68 k, A Vandenhove (J Charron), L Viel (s)

L'Amour Du Risk, h, 4 ans, 69 k, Mlle A Berger (K Nabet), JP Gallorini (s)

10 partants ; 22 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 2 106 €

Eng. sup. : Daresca Des Obeaux

Certf. vétérinaire : Sheila's Lad IRE.

3 long, 2,5 long, 2,5 long, 3 long, courte encolure, 1 long, 11 long, 15 long. 31 200 € - 15 600 € - 9 100 € - 6 175 € - 2 925 €

Primes aux éleveurs :

4 680 € Eric Ciechanowicz.

2 340 € Jean-Marc Lucas.

1 365 € Regis Girardin. 926 € Mme Marie Pallot.

438 € Suc. de Moratalla.

Temps total: 04'11"80

GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE - BERNARD 77 3110 **SECLY**

(Steeple-Chase. - Groupe III)

160 000 € (72 000, 35 200, 20 800, 14 400, 8 000, 5 600, 4 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux nés en 2013 et antérieurement. Poids : 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 5 k pour les 5 ans et de 7 k. pour les 6 ans et au-dessus pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 20.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 42.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

The Reader, h, b, 9 ans, par Lando GER et Shadline [Septieme Ciel (USA)], 68 k, Pierre Goral (J Ricou), M Seror (s)

XV BO 2018/1 - obstacle

Capivari, h, gr, 6 ans, par Yeats IRE et Plique A Jour 2 (Hernando), 68 k, Xavier Kepa (D Mescam), FM Cottin (s) **Mallorca**, f, b, 8 ans, par Falco USA et Red Vixen IRE (Agnes World USA), 67 k, Hubert De Waele (*L Phillipperon*), P Lenogue 3 My Maj, h, al, 9 ans, par Majorien (GB) et Janemarie (Cricket Ball USA), 68 k, Manuel Arias (B Meme), Y Fouin (s) 4 Intrinseque, h, b, 6 ans, par Davidoff GER et Jeepee's Dream 5 (IRE) [Anabaa Blue (GB)], 67 k, Ecurie Azur Racing (T Beaurain), Y Fertillet (s) 7 2 Rasique, h, b, 8 ans, par Enrique (GB) et Rasia (Pistolet Bleu 6 IRE), 67 k, Clement Machado (D Brassil), FM Cottin (s) Sundriver, h, bf, 8 ans, par Poliglote (GB) et Myrthe GER (Konigsstuhl GER), 67 k, Butel & Beaunez (s) (A de Chitray), 7 Butel & Beaunez (s) Ulysse Des Pictons, h, 10 ans, (AQ), 66 k, H Drugeon 8 (G Masure), Y Fouin (s) Banonito, h, 7 ans, (AQ), 68 k, S Foucher (A Acker), S Foucher Paris Do Brasil, h, 8 ans, 68 k, M Cousin (J Charron), 10 L Viel (s) Tim Cassandre, h, 5 ans, 66 k, ⊗, E Moussion (T Stromboni), Y Fouin (s) Cayo De Pail, h, 9 ans, 66 k, JR Breton (A Lecordier), arr 12 partants ; 19 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 1 072 \in tête, 7 long, 4 long, 3 long, 2,5 long, 2 long, 1 long 1/4, 6,5 long, 6 long. 72 000 € - 35 200 € - 20 800 € - 14 400 € - 8 000 € - 5 600 € - 4 000 € 10 800 € Pierre Goral 5 280 € Suc. de Moratalla. 3 120 € Scea Haras de Saint Pair, Mme Victoria Ann Ward. 2 160 € Ecurie du Karabe-Maj Earl. 1 200 € Boutin (s). 840 € Erick Bec de la Motte 600 € E.a.r.l. Carel, Franck Champion. Temps total: 05'37"'90 A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Damien MESCAM, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 1ère infraction, groupe 3). **PRIX DES ILES DE LERINS** 23 3109 3.800 m (Steeple-Chase) 34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous chevaux **nés en 2013**, n'ayant, pas gagné (à réclamer excepté) en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus. **Poids**: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. **Le Mans**, h, al, 5 ans, par Le Fou (IRE) et The Race (Mansonnien), 67 k (65 k), Christian Trecco (*N Gauffenic*), D Windrif 1 Normandy Invasion, h, gr, 5 ans, par Air Chief Marshal IRE et Like It Is (Kendor), 67 k, Alain Icard (*M Regairaz*), PJ Fertillet 2 Futbolisto, h, gr, 5 ans, par Blue Bresil et Faraude (Take Risks), 69 k, Jacques Seror (*J Ricou*), M Seror (s) 10 Mona Louisa, h, b, 5 ans, par Hannouma (IRE) et Lovely Sea [Bering (GB)], 70 k (68 k), Ecuries Serge Stempniak (T Stromboni), Y Fouin (s) 4 10 2 Volcancito SWI, h, b, 5 ans, par Myboycharlie IRE et Vertana (IRE) (Sinndar IRE), 68 k, Xavier Kepa (D Mescam), FM Cottin (s) 5 Rapide Des Flos, h, 5 ans, 73 k (71 k), ⊗, JR Breton arr (JB Breton), S Foucher Chateaudemalmaison USA, h, 5 ans, 67 k, Scuderia arr Waldeck Snc (A de Chitray), H Lageneste (s) **Dress Baie**, f, 5 ans, (AQ), 65 k $(65^{1/2} \text{ k})$, B Connan (*T Beaurain*), Y Fertillet (s) Tsar Noir, h, 5 ans, 67 k (65 k), Y Fouin (s) (M Lefebvre), Y thé Fouin (s) Miss Flicka, f, 5 ans, 66 k (641/2 k), MALI Droueche (G Boinard), Butel & Beaunez (s) thé 10 partants ; 33 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 128 € Eng. sup. : Rapide Des Flos Certf. vétérinaire : Ordinary Love. 7,5 long, 3 long, 5 long, 3 long. 16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 € Primes aux éleveurs : 2 448 € Earl du Haras D'Auteuil, Teddy Windrif. 1 224 € Mme Elisabeth Ribard, Cesare Sirletti. 714 € Jacques Seror. 484 € Ecurie Kura. 229 € Stall Sohrenhof, prime non attribuée Temps total: 04'40"80

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment les causes de la chute

du jockey Maxime LEFEBVRE (TSAR NOIR) avant le saut de la dernière haie.

Après examen du film de contrôle et audition du jockey précité, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la chute du jockey Maxime LEFEBVRE était due à un problème de harnachement.

```
24 3107 PRIX ROMANTISME - MARCEL MASCHIO
(Haies. - Handicap)
4.000 m
```

40 000 € (19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux nés en 2013 et antérieurement

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Références: 5 ans, +9; 6 ans et +, +11.

```
8 2 Victor Harbor, h, al, 7 ans, par Green Tune USA et Verveine
    USA (Lear Fan USA), 69 k, \otimes, Herve de la Brosse (T Beaurain),
    Y Fertillet (s)
    Laetitia Moon, f, al, 7 ans, par Dylan Thomas IRE et Sara
Moon IRE (Barathea IRE), 64 k (65 k), Andre Le Solliec (J
    Charron), L Viel (s)
    Lamigo, h, gr, 10 ans, par American Post GB et Lamboghina
    GER (Alkalde GER), 72 k, Jean-Pierre Vanden Heede (A Acker),
    S Foucher
    Pagomix, h, gr, 7 ans, par Crillon et Quietamixa (Linamix), 641/2 k, Guy Travers (N.W O'Driscoll), Y Fertillet (s)
    Cascavel GER, h, np. 9 ans, par Dansili GB et Casanga IRE (Rainbow Quest USA), 64 k, Philippe Georges Dumas
    (T Stromboni), Y Fouin (s)
    Anouma Freedom, h, 7 ans, 62 k, PG Dumas (G Masure),
    Y Fouin (s)
    Olympic Torch, h, 5 ans, 67 k, Butel & Beaunez (s) (JL Beaunez), Butel & Beaunez (s)
    Malak El Hawa, h, 8 ans, 65 k, A Incurvaja (A Merienne),
    P Lenogue
    Santana Du Berlais, h, 5 ans, 66 k, Ballantines Racing Stud Ltd (L Philipperon), ROB Collet (s)
    Red Rocky, h, 5 ans, 68 k, J Odermatt (K Nabet),
    JP Gallorini (s)
    Blues Wave GER, h, 8 ans, 67 k, Mme MI Clerc-Lemarie
    (M Regairaz), PJ Fertillet
```

Sevros, h, 8 ans, 69 k, Ecurie Centrale (D Brassil), FM Cottin (s)

Sun Zephir, h, 9 ans, 68 k, Mme P Charleuf (N Gauffenic), D

73 partants; 59 eng.; 13 part. déf. - Total des entrées : 1 568 € 3,5 long, 2 long, 3,5 long, 5 long, 5,5 long, 1 long, 8 long, loin.

19 200 € - 9 600 € - 5 600 € - 3 800 € - 1 800 €

Primes aux éleveurs :

2 880 € Dayton Investments Ltd.

1 440 € Scea Haras du Ma, Emmanuel Boutin. 570 € Andre-Jean Belloir, Guy Travers.

570 € Andre-Jean Belloir, Guy Travers. 270 € Gestut Fahrhof, prime non attribuée.

Temps total: 04'53"40

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en leurs explications les jockeys Alexis ACKER et Noel William O'DRISCOLL sur un incident survenu dans le premier tournant.

De l'audition des jockeys précités, et de l'examen du film de contrôle, il ressort que le jockey Noel William O'DRISCOLL, en déportant vers la corde, avait par contre coup mis légèrement en difficulté le hongre LAMIGO.

Les Commissaires ont adressé des observations au jockey Noel William O'DRISCOLL pour ne pas avoir conservé sa trajectoire. Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire M. Philippe

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire M. Philippe Georges DUMAS par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

PAU

0539 008 Lundi 8 janvier 2018

Commissaires des courses : Patrick SABAROTS -Jean-Yves BENARD - Jean-Pierre CAPITAINE -Olivier de La GAROULLAYE

25 3010 PRIX D'OLORON

(Haies. - Autres Que de Pur Sang. - Femelles)

3.500 m

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour pouliches nées en **2014**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. **Poids** : **68 k**. Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en course au galop recevront 2 k.

Ecbatane, f, b, 4 ans, (AQ), par Balko et Djurjura [Akarad (FR)], 66 k, Patrice Detre (*A Ruiz Gonzalez*), H Lageneste (s) **Ebonite**, f, b, 4 ans, (AQ), par Khalkevi IRE et Tamise (Sleeping Car), 66 k, Mme Jacques Cypres (*F Mitchell*), E Clayeux (s) **Exprim**, f, b, 4 ans, (AQ), par Voix Du Nord et Slaura [Shaanmer

En Bonne Main, f, b, 4 ans, (AQ), par Poliglote (GB) et Millesimee (Video Rock), 66 k, Haras de Saint-Voir (*T Beaurain*), AS Pacault (s)

(IRE)], 66 k, Ecurie Magnien (F de Giles), E Clayeux (s)

()

XVI BO 2018/1 - obstacle

Epicca De Thaix, f, b, 4 ans, (AQ), par Muhtathir GB et Rebecca De Thaix (Lavirco GER), 66 k, M.I. Bloodstock Ltd (A de Chitray), G Cherel Elira D'Airy, f, 4 ans, (AQ), 66 k, G Cherel (R Mayeur), 6 Easy Time, f, 4 ans, (AQ), 68 k, JL Derre (L Solignac), A Le Ellacoat, f, 4 ans, (AQ), 68 k, D Le Page (E Bureller), E Lecoiffier arr Estosud, f, 4 ans, (AQ), 66 k, E Bietola (THO Gillet), arr E Clayeux (s) Empathie, f, 4 ans, (AQ), 66 k, Ecurie Mirande (S Paillard), arr AS Pacault (s) Eglantinas, f, 4 ans, (AQ), 66 k, J Ortet (s) (M Chailloleau), arr Estillera, f, 4 ans, (AQ), 66 k, Mme N Lefevre (K Deniel), arr B Lefevre Envie De Rire, f, 4 ans, (AQ), 66 k, O Couffon (A Lotout), arr B Lefevre Elna D'Airy, f, 4 ans, (AQ), 66 k, G Cherel (M Rame), G Cherel Enivrante, f, 4 ans, (AQ), 66 k, Ecurie Mirande (M Camus), tbé Mme I Pacault Etoile De Grez, f, 4 ans, (AQ), 66 k, G Lenzi (G Re), G Cherel tbé Elatha, f, 4 ans, (AQ), 66 k, Mlle S Mestries (M Mingant), Mlle tbé S Mestries Eureka De Thaix, f, 4 ans, (AQ), 66 k (67 k), Soc. Bourgneuf tbé (P Lucas), E Clayeux (s) 18 partants ; 24 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 147 € 11 long, encolure, 30 long, loin, loin, 5,5 long 15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 € Primes aux éleveurs : 2 304 € Ecurie Maulepaire. 1 152 € Jacques Cypres, Laurent Couetil. 672 € Charles Magnien. 456 € Haras de Saint-Voir 216 € Michel Bourgneuf, Mme Agnes Maurice. A la demande de l'entraîneur Guy CHEREL, les Commissaires ont autorisé la pouliche ETOILE DE GREZ à être présentée au public non montée et à se rendre au départ en main non montée. PRIX DE L'ARAGON **26** 3012 3.400 m (Steeple-Chase) 34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches nés en 2014, n'ayant pas, en steeple-chase, recu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 Iralsa, f, b, 4 ans, par Kingsalsa USA et Princesse Irena (Apple Tree), 67 k, Marc Bouyssou (*B Lestrade*), G Macaire (s) Emir Des Places, h, b, 4 ans, par Muhtathir GB et Queen Des 2 Places (Sabrehill USA), 68 k, Franck Deliberos (A de Chitray), F Nicollè Petit Guerrier IRE, h, b, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Pivoline (Pivotal GB), 67 k, Comte Reginald Von Norman (F de Giles), D Cottin (s) Joie Du Net, f, b, 4 ans, par Network GER et Juntina (Turgeon USA), 66 k, ⊗, Esteve Rouchvarger (O d' Andigne), A Chaille-Chaille 5 Epicas, f, 4 ans, 65 k (67 k), G Galletta (P Lucas), J Ortet (s) arr Epona Duhoux, f, 4 ans, (AQ), 65 k (66 k), A Le Clerc (s) (L Solignac), A Le Clerc (s) Deguillaume, h, 4 ans, 68 k, Ecurie Jean-Michel Carrie tbé (S Paillard), G Cherel Arqanasia, f, 4 ans, 65 k, G Augustin-Normand (T Beaurain), tbé AS Pacault (s) 9 partants ; 27 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 520 € 4,5 long, 1/2 long 3/4, 8,5 long, 8,5 long. 16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 € Primes aux éleveurs : 2 448 € Marc Bouyssou. 1 224 € Mme Marie-Pierre Lejeune. 714 € Gestut Hachtsee, prime non attribuée. 484 € Scea Raymond Jean-Christian. 229 € Mlle Sabine Lucchesi. Temps total: 04'32"00 A la demande de l'entraîneur Jacques ORTET, les Commissaires ont autorisé la pouliche EPICAS à effectuer un tour de rond non montée.

PRIX FAIRPLAY (PRIX DE LA BASTIDE)

(Steeple-Chase-Cross-Country)

27 3018

recues en steeple-chases (victoires et places) :1 k, par 3,000 depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Chicname De Cotte, h, b, 6 ans, (AQ), par Nickname et Pensee De Cotte (Ragmar), 72 k, Mme Patrick Papot (F de Giles), P Quinton (s) **Star Rochelais**, h, np, 12 ans, par Even Top IRE et Neige Rochelaise (Goldneyev USA), 67 k, Ecurie des Dunes *(T Beaurain)*, P Quinton (s) **Don Padre**, h, bf, 9 ans, par Lost World (IRE) et Formaliste (Sagamix), 68 k (66 k), Franck Boucey (A Moriceau), E Lecoiffier Pasquini Rouge, h, np, 10 ans, par Passing Sale et Scevollia (Dom Pasquini), 68 k, Ecurie des Dunes (J Duchene), P Quinton (s) VIo D'Arsa, h, b, 9 ans, (AQ), par Apsis GB et Intelectuelle (Montorselli IRE), 71 k, Marc Nicolau (Mr A Zuliani), M Nicolau Loupia, f, 9 ans, 65 k, M Pecout (P Blot), Mlle M Chiampo Boa Du Bel, h, 7 ans, (AQ), 73 k, JC Gaubert (K Dubourg), L Viel (s) Asio, h, 8 ans, (AQ), 67 k (651/2 k), Mlle S Mestries (R Le Stang), MIle S Mestries Le Lescarien, h, 7 ans, 67 k, J Ortet (s) (P Lucas), J Ortet (s) Ocean Austral, h, 8 ans, 71 k, M Darchy (E Bureller), W Menuet (s) Beryl De Kerza, h, 7 ans, 68 k, Earl de Kerza (J Rey), J Zuliani tbé Roc Des Salines, h, 13 ans, (AC), 67 k (671/2 k), L Marguet thé (A Desvaux), J Follain 12 partants ; 18 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 174 € tête, tête, 5,5 long, 4,5 long, 19 long, 12 long. 12 480 € - 6 240 € - 3 640 € - 2 470 € - 1 170 € Primes aux éleveurs : 1 872 \in Georges Richardot, Mme Agnes Geoffroy.

546 € Haras de la Vega.

175 € Arnaud Charrie, Mme Sandrine Charrie.

Temps total: 06'17"30

Le hongre PROPULSION (IRE) a été déclaré non partant pour raisons

Le jockey Stéphane PAILLARD s'étant accidenté lors du prix de l'ARAGON, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre OCEAN AUSTRAL par le jockey Erwan BURELLER.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Jordan DUCHENE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème inf - 10 cps).

3.500 m

PRIX DE BIDART 28 3011

(Haies. - Mâles et Hongres)

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres nés en 2014, n'ayant, en courses à obstacles, ni gagné, ni couru trois fois. Poids: 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Doctor Rocket, h, b, 4 ans, par Myboycharlie IRE et Madawaska USA (Leroidesanimaux BRZ), 66 k (64 k), Endre Rosjoe (Mlle N Desoutter), D Guillemin (s) Eddy De Balme, h, b, 4 ans, par Cachet Noir USA et Tikiti De Balme (Solid Illusion USA), 66 k, Jean-Luc Henry (T Gueguen), F Nicolle Semisens, h, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Orcantara (Villez USA), 66 k, Denys Audouard (B Lestrade), G Macaire (s) Cami Boy, h, b, 4 ans, par Tiger Groom GB et Camas (Hamas

IRE), 66 k, Ecurie Masofrau (G Re), G Cherel Jean Luc, h, gr, 4 ans, par Montmartre et Place Du Tertre (Sagamix), 66 k, Mlle Brigitte Poulve (P Blot), S Foucher

Hijo De La Mascara, h, 4 ans, 68 k, E Leray (s) (M Delage),

E Leray (s) **Gold Max**, h, 4 ans, 66 k (64 k), \otimes , Mme P Chevillard (*N Terrassin*), P Chevillard

Kratos, h, 4 ans, 66 k (661/2 k), Ecurie des Dunes (J Duchene), P Quinton (s)

Elliot De Balme, h. 4 ans. 66 k. JL Henry (D Gallon), F Nicolle arr

Teahupoo Vega, h, 4 ans, 66 k (67 k), J Ortet (s) (P Lucas), J Ortet (s) Kaniva IRE, h, 4 ans, 66 k, Oti Management Pty Ltd (F de

Giles). D Cottin (s) **Edward**, h, 4 ans, (AQ), 67 k, J Detre (*T Beaurain*), D Sourdeau de Beauregard (s)

Bal Amie, h, 4 ans, 66 k, Ecurie Olivier Piraud (O d' Andigne),

13 partants ; 27 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 512 € Certf. vétérinaire : Maningoza.

26 000 € (12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop. 8.5 long, 19 long, 30 long, 16 long. Pour tous chevaux de nés en 2012 et antérieurement, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chases, reçu une 15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 € allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes

4.600 m

XVII BO 2018/1 - obstacle

Primes aux éleveurs :

2 304 € I.g.e.p.

1 152 € Jean-Luc Henry

672 € Pierre Goral, Haras du Hoguenet.

456 € Jerome Delaunay, Mme Ophelie Delaunay.

216 € MIle Brigitte Poulve

Temps total: 04'37"00

CAGNES-SUR-MER

0604009

Mardi 9 janvier 2018

Commissaires des courses : Jean-Michel COSTAMAGNA - Didier MAYOUX - Viviane COURSIERES - Jean-Pierre BOUCAN

PRIX CHRISTIAN FORNAROLI 29 3111

(Haies. - Femelles)

3.500 m

3

5

arr

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 16.000 (victoires et places). Poids: 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

Aquatique, f, b, 4 ans, par High Rock (IRE) et Miss Rodeo (Linamix), 68 k (66 k), Jean-Noel Bocahut (F Bayle), Butel & Beaunez (s)

Tenerife Sea, f, al, 4 ans, par No Risk At All et Gialla (Le Nain Jaune), 67 k, Frederic Dezzutto *(P Moreau)*, PJ Fertillet 2

Nest Love, f, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Nid D'Amour (Ultimately Lucky IRE), 71 k (67 k), Gallorini (s) (Mlle M Romary), JP Gallorini (s)

Regina De Pail, f, al, 4 ans, par Milanais et Peremption (Villez USA), 67 k, Ecurie Pigoni M&m *(M Farcinade)*, B Beaunez

Perle Angel, f, b, 4 ans, par Vertigineux et Poca De Gracia (IRE) (Royal Applause GB), 66 k, Anthony Gabryszewski (T Beaurain), C Scandella

Vision D'Anjou, f, 4 ans, 70 k, A Vandenhove (J Charron), arr

Via Marceau, f, 4 ans, 68 k, G Pariente (L Philipperon), Y Fouin

12 3 Ifiandra (GB), f, 4 ans, 67 k, Ecurie R.e. (B Claudic), arr PJ Fertillet

Saxifolia, f, 4 ans, 66 k, G Hagenbach (B Meme), Y Fouin (s)

9 partants ; 27 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 649 \in

Sans motif: Matriark.

7 long, loin, 16 long, 8 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs

2 304 € Julien Merienne, Ecurie Pierre Merienne Sc.

1 152 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon. 672 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.

456 € Jean-Raymond Breton, Gregory Beaunez, Mme Melanie Beaunez, Benoit-Sebastien Beaunez.

216 € Yves Fremiot, Mme Yves Fremiot.

Temps total: 04'26"60

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Germain HAGENBACH par une amende de 30 euros pour couleurs non-conformes. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Paul MOREAU en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'1 kg le poids déclaré.

PRIX ANDRE GIRARD 30 3116

3.800 m

2

3

4

5

(Steeple-Chase. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 11.000, 13.000

ou 15.000. Poids: 68 k. Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k.; 15.000, 4 k. En outre, tout gagnant, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Edenium, h, bf, 4 ans, (AQ), par Khalkevi IRE et Neuilly Le Real (Sleeping Car), 72 k (68 k), (15.000), Butel & Beaunez (s) (*F Bayle*), Butel & Beaunez (s)

Ballicod, h, al, 4 ans, par Ballingarry IRE et Codrina (Sicyos USA), 72 k (68 k), (15.000), ⊗, Fouin (s) (M Lefebvre), Y Fouin (s)

On The Moon, h, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Queen Loxandra (King's Best USA), 68 k (64 k), (11.000), Guillaume Viel (C Smeulders), L Viel (s)

My Pottinguer, h, b, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Polemique (IRE) [Poliglote (GB)], 70 k (66 k), (13.000), Earl de la Vallee (J Claudic), S Dehez (s)

Goldami Ka, f, b, 4 ans, par No Risk At All et Tahomas (Clety), 68 k (64 k), (13.000), Ecurie Pigoni M&m (*Q Jacob*), Y Gourraud (s)

9 3 Un Amour De Risk, h, 4 ans, 72 k (68 k), (15.000), Mlle H Dichamp (T Stromboni), Y Fouin (s)

7 Zarisk, h, 4 ans, 72 k (68 k), (13.000), Ecurie Centrale (N.W O'Driscoll), FM Cottin (s)

9 4 **Tribalion**, h, 4 ans, 70 k (66 k), (13.000), P Drioton (G Boinard), Butel & Beaunez (s)

Hanzie Des Hazards, f, 4 ans, 68 k (64 k), (13.000), \otimes , J Capelli (N Gauffenic), D Windrif

9 partants ; 21 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 284 €

Sans motif: Winwhip.

13 long, 14 long, 3/4 long, 4 long, 3,5 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs :

1 296 € Jean-Andre Quesny.

648 € Gheorghe Codre.

378 € Alain Vouhe.

256 € Mme Sylvie Langlois, Baptiste Langlois, Alexandre Alain Langlois.

121 € Jacques Chapet, Ecurie Pigoni M&m, Milton Porzier

Temps total: 04'58"50

Le jockey Paul MOREAU ne se sentant pas suffisamment bien pour se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre ON THE MOON par le jockey Corentin SMEULDERS.

PRIX STODOUN 31 3112

(Haies. - Mâles et Hongres)

3.500 m

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 16.000 (victoires et places). Poids: 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante

12 ² Ranger No Risk, h, b, 4 ans, par No Risk At All et Ranjana (Barathea IRE), 68 k, Gallorini (s) (*J Charron*), JP Gallorini (s)

Nile Paris, h, b, 4 ans, par Apsis GB et Nini De Paris (Lord Of Men GB), 69 k (65 k), Mlle Alexandrine Berger (Mlle M Romary), JP Gallorini (s)

9 5 Rien De Rien, h, b, 4 ans, par Whipper USA et Retiens La Nuit USA (Grand Slam USA), 67 k (65 k), Stephane Huteau (F Bayle),

Pressagny, h, b, 4 ans, par Great Pretender IRE et Terre Normande (Kapgarde), 66 k (64 k), Fouin (s) (T Stromboni), Y Fouin (s)

Dancer Du Lemo, h, bf, 4 ans, par Dragon Dancer GB et Dysprosita GER (Acatenango GER), 68 k, Maurice Le Floch (B Claudic), PJ Fertillet

Colpo Di Stato, h, 4 ans, 69 k, Y Gourraud (s) (M Farcinade), Y Gourraud (s)

Maison D'Or IRE, h, 4 ans, 69 k, Mme C Lucas (L Philipperon), ROB Collet (s)

9 2 Lucchesio, h, 4 ans, 68 k (66 k), D Windrif (C Smeulders), D Windrif

Methodic IRE, h, 4 ans, 67 k, N Boudraa (A Lecordier), Butel arr

Duranne, h, 4 ans, 66 k (64 k), Ecurie Pigoni M&m (Q Jacob),

Y Gourraud (s) 11 partants ; 31 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 656 € Sans motif: Editorial.

3 long, 1 long, 15 long, courte encolure, 19 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.

1 152 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.

672 € Pontchartrain Stud.

456 € Hugues Roussel

216 € Maurice Le Floch.

Temps total: 04'32''90

Le jockey Paul MOREAU ne se sentant pas suffisamment bien pour se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le

hongre RIEN DE RIEN par le jockey Florent BAYLE. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Benoît CLAUDIC en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 6 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 11 coups).

PRIX DES ILES DE PORQUEROLLES 32 3114

4.000 m

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas reçu 20.000 en courses de haies (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids: 5 ans; 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) :1 k. par 4.000 depuis le 1er janvier 2017 inclus et par 10.000 depuis le 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

La Limagne, f, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Libre Lady (GB) (Librettist USA), 67 k, Mickael Cousin (*J Charron*), L Viel (s)

11 4 Emilie Kap, f, b, 6 ans, par Kap Rock et Petite Emilie (Mtoto 2 GB), 71 k (69 k), Lionel Boissaux (J Claudic), P Lenogue Bleu De Pail, h, bf, 7 ans, (AQ), par Blue Bresil et Huronne (Useful), 68 k (66 k), Jean-Raymond Breton (JB Breton), JR Breton

11 ³ **Pretzelle**, f, b, 7 ans, par Zamindar USA et Pretty As Can Be GB (Giant's Causeway USA), 69 k, David Windrif (*T Cousseau*), D Windrif

Paco Keed, h, b, 7 ans, par Lawman et Freezing USA [Bering (GB)], 68 k, Patrick Bonnifait (M Farcinade), Y Gourraud (s) Trigger Flash, f, 7 ans, 70 k (68 k), F Cheyer (J Giron), F Chever

8 4 Canter Des Fresnes, h, 6 ans, 69 k (67 k), P Lenogue arr (A Merienne), P Lenogue

Dongarry, h, 11 ans, 68 k (66 k), HP Payllier (H Bachelot), arr Y Fouin (s)

Speedy Speed, f, 5 ans, 69 k, Y Fouin (s) (B Meme), dist

Storminator, h, 9 ans, 72 k (70 k), G Pariente (T Stromboni),

10 partants ; 45 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 947 € Sans motif: Credo Des Obeaux.

1/2 long, 7 long, 10 long, encolure.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Earl Haras de Nonant Le Pin.

1 152 € Jean-Louis Berger

672 € Jean-Raymond Breton, Mlle Fanny Breton, Jean-Baptiste Breton.

456 € Haras D'Ecouves

216 € Scea Haras de Gratte Panche, Zied Ben M'Rad, Paul Nataf.

Les Commissaires ont, après enquête, distancé la jument SPEEDY SPEED de la 6ème place, son jockey ne s'étant pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés.

Pour ce motif, ils ont sanctionné le jockey Baptiste MEME par une amende de 150 euros.

PRIX JEAN FOSSATI 33 3117

(Steeple-Chase, - Handican)

3.800 m

5

6

7

40 000 € (19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +10; 6 ans et au-dessus, +12.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k Références: 5 ans, +11,5; 6 ans et +, +13,5.

8 5 Diabolo Forez, h, bf, 5 ans, (AQ), par Kap Rock et Quassiopee (Twen GER), 651/2 k, Mario Montanari (D Ubeda), R Chotard

Grandgarde, h, bf, 5 ans, par Al Namix et Grande Cavale (Ballingarry IRE), 681/2 k, Ecurie Maulepaire (*J Charron*), L Viel

Dakota De Thaix, h, np, 5 ans, (AQ), par Le Triton (USA) et Pacifique De Thaix (Bulington), 691/2 k, Andre Incurvaja (*J Claudic*), P Lenogue

Beaumar, h, bf, 7 ans, (AQ), par Khalkevi IRE et Passemare (Useful), 661/2 k, Christian Trecco (N Gauffenic), D Windrif

Ma Cagnotte, f, b, 6 ans, par King's Best USA et Masaya SWI (In The Wings GB), 67^{1/2} k, Alexis Andrieu (*M Farcinade*), Y Gourraud (s)

Briaree (IRE), h, 8 ans, 631/2 k, ⊗, P Drioton (F Bayle), Butel & Beaunez (s)

63 Duc De Guise, h, 8 ans, 671/2 k, Mme JP Roussel (M Lefebvre), Y Fouin (s)

6 5 Vicomte D'Anjou, h, 7 ans, 72 k, ⊗, A Vandenhove arr (C Smeulders), L Viel (s)

Vent D'Allier, h, 9 ans, (AQ), 681/2 k, ⊗, G Quintale (D Satalia), arr

Un Roc Du Grandval, h, 10 ans, (AQ), $66^{1/2}$ k, Mme E arr Haentjens (T Beaurain), Y Fertillet (s)

Astephanos, h, 7 ans, 661/2 k, A Poulopoulos (B Gelhay), F Cheyer

7 | Soupcon De Reve, h, 7 ans, 651/2 k, JR Breton arr (L Philipperon), JR Breton

Le Virtuose (IRE), m, 7 ans, 631/2 k, S Philippot (S Pechaire), arr S Philippot

The Artiste, h, 6 ans, 621/2 k, JC Biard (B Meme), Y Fouin (s) arr 7 4 Roi Austral, h, 7 ans, 671/2 k, Mlle B Regele (D Mescam), FM tbé Cottin (s)

Cirano De Pail, h, 5 ans, 641/2 k, JR Breton (JB Breton), tbé JR Breton

16 partants ; 61 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 960 €

Eng. sup. : Un Roc Du Grandval

Chev. retir.: High Law.

1 long, 4,5 long, 5 long, 3,5 long, 10 long, 30 long.

19 200 € - 9 600 € - 5 600 € - 3 800 € - 1 800 €

Primes aux éleveurs :

1

4

2 880 € Mme Marie-Caroline Coyne, Paul Coyne.

1 440 € Ecurie Maulepaire.

840 € Michel Bourgneuf, Mme Agnes Maurice.

570 € Charles-Edouard Walsh de Serrant.

270 € Johann Stuessi. Temps total: 05'01"90

Le jockey Paul MOREAU ne se sentant pas suffisamment bien pour se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre VICOMTE D'ANJOU par le jockey Corentin SMEULDERS.

Le jockey David BRASSIL étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre BRIAREE (ÎRE) par le jockey Florent BAYLE. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'intérieur du hongre DIABOLO FOREZ (Dylan UBEDA), arrivé 1er, à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, et ses conséquences sur la progression et la performance du hongre GRANDGARDE (Johnny CHARRON), arrivé 2ème.

En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Johnny CHARRON (GRANDGARDE), arrivé 2ème, se plaignant d'avoir été gêné à l'arrivée à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, par le cheval DIABOLO FOREZ (Dylan UBEDA), arrivé 1er.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Johnny CHARRON

et Dylan UBEDA, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le mouvement constaté n'avait pas empêché le hongre GRANDGARDE d'obtenir une meilleure allocation, ce dernier n'ayant plus les ressources suffisantes pour progresser et ne couvrait pas de terrain sur son

Toutefois, les Commissaires ont sanctionné le jockey Dylan UBEDA par une amende de 150 euros pour avoir eu un comportement fautif en se rapprochant de la corde, sans avoir changé sa cravache de coté, et avoir ainsi gêné un court instant son concurrent.

PRIX PIERRE THOMAS 34 3115

3.500 m

(Haies. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné deux courses de haies, depuis le 1er décembre de l'année dernière gagne deux courses de riales, depuis le 19 decembre de l'ambe deminer de l'ambe de l'inclus. Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout gagnant d'une course de haies, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Belarisso, h, b, 7 ans, par Simplex et Line Elle (Sleeping Car), 72 k (68 k), (15.000), Mlle Larissa Kneip (J Giron), F Cheyer

6 Irakien, h, b, 6 ans, par Sageburg (IRE) et Isarnixe GER (Banyumanik IRE), 71 k (67 k), (13.000), ⊗, Ecurie Michel Doineau (JB Breton), PJ Fertillet

Cottin Madrik, h, b, 6 ans, par Irish Wells et Galanthe (Mansonnien), 71 k, (13.000), Nicolas Canteloup (A Lecordier), Butel & Beaunez (s)

Dollar Baie, h, b, 5 ans, (AQ), par Crillon et Juventus II (Lute Antique), 69 k (65 k), (13.000), Mme Patrick Papot (*F Bayle*),

Marvelloso GB, h, b, 10 ans, par Tobougg IRE et Qudrah IRE (Darshaan GB), 69 k, (9.000), Suc. Didier Mescam (D Mescam), M Mescam

Fumseck, h, 9 ans, 71 k (67 k), (13.000), G Mollier (N Gauffenic), D Windrif

6 2 Pull Marine, h, 10 ans, 69 k (65 k), (9.000), ⊗, P Lenogue (J Claudic), P Lenogue

Marius Quercus, h, 6 ans, 72 k (68 k), (15.000), Y Fertillet (s) (N.W O'Driscoll), Y Fertillet (s) Sir Gallo, h, 12 ans, (AQ), 69 k (65 k), (9.000), JP Gallorini (s)

(N Ferreira), JP Gallorini (s) Ensamo, h, 5 ans, 67 k, (9.000), ⊗, C Chenier (M Farcinade),

Butel & Beaunez (s)

 $\textbf{Vapalo},\ h,\ 9\ ans,\ (AQ),\ 73\ k\ (69\ k),\ (17.000),\ Ecurie\ Centrale\ (C\ Smeulders),\ FM\ Cottin\ (s)$

News Reel, h, 8 ans, 71 k (67 k), (13.000), \otimes , S Munir (*T Stromboni*), Y Fouin (s)

First De Barat, h, 6 ans, 70 k (66 k), (11.000), Ecurie Pigoni M&m (Q Jacob), Y Gourraud (s)

Desert Dune, h, 6 ans, 69 k (65 k), (9.000), Ecurie Jaune Et Vert (B Porier), Y Fertillet (s)

11 Buiredini, f, 7 ans, 69 k, (9.000), M Lamour (A Acker), S Foucher

Lunaya, f, 6 ans, 67 k (63 k), (9.000), H De Waele (A Merienne), P Lenogue

16 partants ; 52 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 601 €

30 long, 6 long, courte encolure, 20 long, 2 long, 1/2 long, 6 long, 1 long,

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

XIX BO 2018/1 - obstacle

Primes aux éleveurs :

1 296 € Earl Ecurie Feuillet, Francois-Marie Cottin.

648 € Bertrand Romain Lefevre, Thierry Delegue. 378 € Emmanuel-Julien Leclerc, Francois-Marie Cottin.

256 € Andre-Jean Belloir, Alain Brandebourger, Francois-Marie Cottin.

Irakien, réclamé 13.115,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'28"10

Le jockey Paul MOREAU ne se sentant pas suffisamment bien pour se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre DOLLAR BAIE par le jockey Florent BAYLE.

PRIX DE L'ILE ROUSSE **35** 3113

(Haies. - Handicap de catégorie)

4.000 m

1

2

3

5

32 000 € (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas gagné en course de haies (à réclamer excepté) depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72k.

Référence: +15

Chapeau Rouge, h, b, 5 ans, par Vision D'Etat et Rogation (Laveron GB), 71 k, Philippe Ponsot (A Acker), Y Fouin (s)

Le Meteque, h, bf, 5 ans, par Early March GB et Danser Sur La Lune (Dano Mast GB), 69 k, Clement Machado (M Farcinade), FM Cottin (s)

Duc Des Chabots, h, b, 5 ans, (AQ), par Great Pretender IRE et Histoire Vraie (Panoramic GB), 71 k, MIle Brunehilde Hermange (*J Charron*), L Viel (s)

Nurmi GER, h, np, 5 ans, par Samum GER et Nadin GER (Alkalde GER), 70 k, Arcadio Vangelisti (*D Satalia*), G Collet

- 11 ² **Back To Bresil**, f, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Miss Recif (IRE) (Exit To Nowhere USA), 66 k, Jose Bruneau de la Salle (*D* Mescam), FM Cottin (s)
- 10 4 Drole De Fille, f, 5 ans, 63 k (64 k), \otimes , T Melou (B Claudic), PJ Fertillet

Atlanta Du Berlais, f, 5 ans, 71 k, JM Lucas (D Ubeda), ROB arr

Prince Donegal, h, 5 ans, 69 k, Mme C Artu (T Beaurain), Y Fertillet (s)

- 10 3 Cosmic Power GER, h, 5 ans, 69 k, \otimes , B Boitez (C Smeulders), D Windrif
- Terre Des Arts, f, 5 ans, 68 k, Mme JP Roussel (S Pechaire), arr ' Fouin (s

Diplomate Sivola, h, 5 ans, 71 k, D Maxwell (L Philipperon), tbé

Mitch, h, 5 ans, 70 k, Mme G Sandor (B Meme), Y Fouin (s) thé Sainte Bowl, f, 5 ans, 69 k, B Goudot (B Gelhay), B Goudot (s) tbé

13 partants ; 40 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 889 € Sans motif: Kovablue.

15 long, 10 long, 12 long, 1/2 long 3/4, 3/4 long.

15 360 € - 7 680 € - 4 480 € - 3 040 € - 1 440 €

Primes aux éleveurs :

2 304 € Dominique Le Baron Dutacq, Gilles Le Baron.

1 152 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon.

672 € Jean-Luc Lachaize, Didier Blaisonneau.

456 € Ulrich Zerrath, prime non attribuée.

216 € Jean-Louis Pariente.

Temps total: 05'19"40

Le jockey David BRASSIL étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre LE METEQUE par le jockey Maximilien **FARCINADE**

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête, afin d'examiner notamment les causes et les circonstances de la chute du hongre DIPLOMATE SIVOLA (Ludovic PHILIPPERON), survenue après le saut du

tournant du loup, sur le plat, au premier tour.

Après examen du film de contrôle, le jockey Ludovic PHILIPPERON étant pris en charge par le service médical n'a pas été entendu, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le hongre DIPLOMATE SIVOLA avait trébuché seul, sans que cela ne soit du à l'irrégularité de l'un des concurrents.

PAU

Mercredi 10 janvier 2018 0539 010

Commissaires des courses : Gérard LAVOINE - Jacques CAMY -Jean-Pierre CAPITAINE - Patrick SABAROTS

PRIX JEAN-PAUL HUGONNET 36 3016

(Steeple-Chase)

3.900 m

38 000 € (18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Spanish One, h, al, 4 ans, par Spanish Moon USA et Anyone For Tennis (IRE) (Night Shift USA), 70 k, Ecurie Masofrau *(A de* Chitray), G Cherel

Ebene Du Breuil, f, gr, 4 ans, par Al Namix et Paola Pierji (Cadoudal), 70 k, Mme Patrick Papot (*T Gueguen*), F Nicolle

Elie De Kerser, h, b, 4 ans, par Coastal Path GB et Ophelie De Kerser (Cadoudal), 69 k, Ecurie des Dunes (*J Duchene*), P Quinton (s)

First Daum, h, np, 4 ans, par Anzillero GER et Sky Dance (Sky Lawyer), 68 k, Clayeux (s) (F de Giles), E Clayeux (s)

Embrun D'Oudairies, h, b, 4 ans, (AQ), par Kapgarde et Quecy De Chadzeau (Network GER), 68 k, Haras de Beauvoir (G Re), G Cherel

Reve Des Gabiers, h, 4 ans, 67 k, A Chaille-Chaille (P Dubourg), A Chaille-Chaille

6 partants ; 27 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 539 €

1 long 1/4, 3,5 long, 1/2 long 3/4, 20 long.

18 240 € - 9 120 € - 5 320 € - 3 610 € - 1 710 €

Primes aux éleveurs

2 736 € Ecurie Jean-Michel Carrie, Mlle Sophie-Charlotte Carrie, Claude Ventrou.

1 368 € Denis Hubert, Eric Helye.

798 € Mme Kerstin Drevet. 541 € Jean-Paul Deshayes, Mme Marie-Odile Deshayes.

256 € Comte Michel de Gigou, Guillaume Macaire.

Temps total: 05'06"00

PRIX MAURICE FAGALDE 37 3013

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4.100 m

28 000 € (13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 6 ans, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 30.000 (victoires et places) depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 12.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre 2016

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Net Lady, f, b, 6 ans, par Network GER et Dame De Treve (Cadoudal), 70 k, Ecurie Couderc (*F de Giles*), E Clayeux (s)

Carlota Roque, f, bf, 6 ans, par Nickname et La Valliere (Anabaa USA), 65 k (66 k), Ecurie des Dunes (T Beaurain), P Quinton (s)

4 3 **Vanesse**, f, b, 6 ans, par Vertigineux et Vesolia (Solicitor), 66 k, Benjamin Boitez *(K Guignon)*, P Chevillard

Croc En Jambe, h, b, 6 ans, (AQ), par Denham Red et Suzaka (Crillon), 69 k, Daniel Josset *(P Lucas)*, E Leray (s)

Champi De Bersy, h, al, 6 ans, par Ballingarry IRE et Tropulka God (Tropular GB), 67 k, Eric Lecoiffier (E Bureller), E Lecoiffier Soverato, h, 6 ans, 67 k, ⊗, J Follain (J Rey), J Follain

Le Terible Noir, h, 6 ans, 69 k, Scea Haras de Peyre (P Blot),

Lobero, h, 6 ans, 71 k, Mme V Blot (A Gasnier), E Leray (s)

Course En Mer, f, 6 ans, (AQ), 70 k, Ecurie des Dunes (J Duchene), P Quinton (s)

Carmiciane, f, 6 ans, 65 k, M Nicolau (M Mingant), M Nicolau

10 partants ; 18 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 207 €

1 long 1/4, 30 long, 11 long, 2,5 long, loin, 30 long.

13 440 € - 6 720 € - 3 920 € - 2 660 € - 1 260 €

Primes aux éleveurs

2 016 € Patrick Joubert, Paul Couderc.

1 008 € Mme Robert Mongin.

588 € Yves Fremiot, Mme Yves Fremiot. 399 € Herve Robert. Mme Adeline de Vitton.

189 € Bernard Caron, Mme Sylvie Caron.

Temps total: 05'31"80

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Paul LUCAS en ses explications, lui ont adressé des observations pour avoir été à l'origine du faux départ.

PRIX DE LA BIGORRE 38 3014

3.500 m

(Haies. - Femelles)

40 000 € (19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) - dotation France Galop. Pour pouliches de 4 ans. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

 $\begin{array}{ll} \textbf{Black Luna}, \text{f, bf, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Back The} \\ \text{Winner (IRE) (Entrepreneur GB), 72 k, Ecurie Willy Sebag} \end{array}$ (J Reveley), G Macaire (s)

Pretender Alana, f, b, 4 ans, par Great Pretender IRE et Amie Des Champs (Robin Des Champs), 67 k, Pascal Noue (T Gueguen), F Nicolle

Evidence Madrik, f, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Strandes (Kaldounevees), 68 k, Emmanuel-Julien Leclerc (*JC Gagnon*), A Chaille-Chaille

XX

Trousseau, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Jetarsu IRE (King's Theatre IRE), 69 k, Pierpaolo Cavagnola (*M Delmares*), FM Cottin (s)

Easyrun, f, gr, 4 ans, (AQ), par Turgeon USA et Medine (Mansonnien), 66 k, Haras de Beauvoir (A de Chitray), G Cherel Fidele Alexia, f, 4 ans, 66 k (67 k), J Ortet (s) (P Lucas), J arr

Gabi's Lad, f, 4 ans, 66 k (64 k), Mme L Terrassin (N Terrassin), P Chevillard

7 partants ; 23 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 532 € encolure, tête, loin, 15 long.

19 200 € - 9 600 € - 5 600 € - 3 800 € - 1 800 €

Primes aux éleveurs :

2 880 € Jean-Francois Gribomont. 1 440 € Mme Valerie Lutz, Pascal Noue

840 € Ecurie Les Boulaies, Christophe Bouvier.

570 € E.a.r.l. Elevage des Loges.

270 € Denis Parreau-Delhote.

Temps total: 04'35"90

PRIX DE SAUVETERRE DE BEARN 39 3017

(Steeple-Chase, - Femelles)

3.700 m

2

3

5

34 000 € (16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour juments de 5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2016 inclus au 31 décembre

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k

Beaute Promise, f, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Coeur De Valse (Anabaa Me), 72 k (70 k), Mme Gerard Aoudai (P Dubourg), A Chaille-Chaille

Danse Du Large, f, np, 5 ans, par Astarabad USA et Quadence De Sivola (Mansonnien), 70 k, Pascal Noue (A Gasnier), A Lamotte D'Argy

Forestiera, f, bf, 8 ans, par Forestier et Une Majeste (Freedom Cry GB), 73 k (69 k), Ecurie Centrale (Mlle M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)

Calune, f, al, 6 ans, (AQ), par Balko et Marienne (Perrault GB), 70 k, Xavier Kepa (M Delmares), FM Cottin (s)

Denalie Bellevue, f, gr, 5 ans, par Full Of Gold et Sister Du Berlais (Turgeon USA), 69 k (65 k), Gildas Martin (*Mlle* C Lequien), E Leray (s)

Bonne Passe, f, 7 ans, (AQ), 67 k, Mme M Bryant (A de Chitray), D Cottin (s)

La Chavanne, f, 5 ans, 67 k, ⊗, Mme M Chapuron (M Camus), tbé A Boisbrunet (s) Protektrice, f, 5 ans, 67 k (65 k), Ecurie Jean-Michel Carrie

(T Henderson), G Cherel 8 partants ; 29 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 547 €

Sans jockey: Kokeshi.

encolure, 7,5 long, nez, 20 long.

16 320 € - 8 160 € - 4 760 € - 3 230 € - 1 530 €

Primes aux éleveurs :

2 448 € Mme Gerard Aoudai.

1 224 € Pascal Noue. Mme Beatrice Quennesson. Mlle Josette Feddes.

714 € Francois-Marie Cottin. 484 € Mme Catherine Fleury

229 € Jean-Pierre Bichon

Temps total: 05'01"60

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu les jockey Mickael DELMARES et Maelle DAUBRY-BARBIER en leurs explications, les ont sanctionnés par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de leur cravache (1ère infraction, 8 coups).

PRIX DE MONTARDON 40 3015

3.500 m

(Haies. - A réclamer)

18 000 € (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 6 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 8.000 au maximum pour 12.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000. Poids: 68 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout cheval ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de haies portera 2 k., plusieurs courses de haies 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Muhta West (IRE), h, b, 7 ans, par Muhtathir GB et Pharma West USA (Gone West USA), 69 k, (10.000), Remy Picamau (T Beaurain), P Sogorb

Isti, h, al, 7 ans, par Muhaymin USA et Seinfeld (Solid Illusion USA), 70 k, (12.000), Mme Magalen Bryant (*J Reveley*), D Cottin (s)

Salam Bombay, h, b, 9 ans, par Sulamani (IRE) et Same To You (Mujtahid USA), 70 k (66 k), (12.000), ⊗, Gerard Samama (B Hubert), J Boisnard (s)

Perly De Clermont, h, b, 12 ans, par Ultimately Lucky IRE et Fleur De Princesse (Passing Sale), 68 k (631½ k), (8.000), \otimes , Clement Machado (*Mlle M Daubry-Barbier*), FM Cottin (s)

17 Vataman, h, b, 7 ans, par Cardoun et Volhynie (Volochine IRE), 72 k, (8.000), Collet (s) (A de Chitray), D Cottin (s)

Joe De Clermont IRE, h, 7 ans, 69 k, (10.000), L Carberry (s) (P Carberry), L Carberry (s)

Deexos D'Arree, h, 6 ans, 68 k (64 k), (8.000), Mlle B Regele (TVabois), FM Cottin (s)

Hazumi (GER), h, 7 ans, 68 k (64 k), (8.000), ⊗, Ecurie Biraben (F Mitchell), H Lageneste (s)

Soft Dancer (IRE), h, 9 ans, 68 k, (8.000), J Mesnil (M Delage), A Mesnil

Taka Takata Kataka, f, 7 ans, 67 k (63 k), (10.000), F Sanchez (H Rodriguez Nunez), F Sanchez

10 partants ; 25 eng. ; 5 eng. sup. - Total des entrées : 1 315 €

Eng. sup.: Vataman, Joe De Clermont IRE, Hazumi (GER)

Certf. vétérinaire : Betise Beauchene, Cache Cache Sivola.

1 long 1/4, 3,5 long, courte encolure, 1 long, 5,5 long, 30 long, 11 long.

8 640 € - 4 320 € - 2 520 € - 1 710 € - 810 €

Primes aux éleveurs

1 296 € Haras du Mezeray S.a., Ronchalon Racing (uk) Ltd.

648 € Ecurie Jarlan.

378 € Gerard Samama 121 € Gaec Campos.

Joe De Clermont IRE, réclamé 10.777,00 € par DAVID BERRA.

Temps total: 04'35"10

XXI BO 2018/1 - obstacle